VIE
DE
RIAN

41 ABBAYE
DE
PRADINES

[Rants]

Daudet fil. Sculp.

Venerable Susanne-Marie de Riants de Villerey, Religieuse de la Visitation de Ste Marie, née en 1639. morte en odeur de saintetè le 25. Septembre 1724. Apres avoir gouverné 30. années en qualité de Superieure le monastere de l'Anticaille de Lyon.

LA VIE
DE LA
VENERABLE MERE
SUSANNE-MARIE
DE RIANTS
DE VILLEREY,

Religieuse de l'Ordre de la Visitation dans la Maison de l'Anticaille de Lyon.

A LYON,
Chez PIERRE VALFRAY, Imprimeur ord. du Roy, de Monseigneur l'Archevêque & du Clergé, ruë Merciere, à la Couronne d'Or.

M. DCCXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Le Libraire au Lecteur.

QUOIQUE la Vie de la venerable MERE DE RIANTS, n'ait été d'abord écrite que pour la satisfaction de quelques Maisons des Dames Religieuses de la Visitation, & particulierement de celle qui a eu l'avantage d'être édifiée pendant nombre d'années, par la conduite & les exemples de cette pieuse Mere. Cependant l'empressement qu'ont témoigné plusieurs autres Communautés & personnes Seculieres, d'avoir des copies de ce petit Ouvrage, m'a déterminé à le mettre sous presse, quoique ce ne soit qu'un abregé trés-simple de la Vie de cette bonne Religieuse, & que l'Autheur en ait supprimé quantité de faveurs que cette sainte Fille a reçûës de Dieu, qui quoique bien prouvées par les écrits qui restent entre les mains des Dames Religieuses de l'Anticaille de Lyon, seroient peut-être critiquées dans le siécle où nous sommes ; mais si dans la suite le Public désire en sçavoir plus en détail les circonstances, on pourra les lui donner, sitôt qu'on en aura obtenu la permission des Superieurs.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, la Vie en manuſcrit *de la Venerable Mere* SUZANNE-MARIE DE RIANTS DE VILLEREY, *Religieuſe de l'Ordre de la Viſitation dans la Maiſon de l'Anticaille de Lyon :* C'eſt la Vie d'une vraïe ſainte, dont la lecture faite avec attention & reflexion, ne contribuera pas peu à en ſanctifier d'autres. A Paris le 23. Juillet 1725.

C. LEULLIER.

LA

LA VIE
DE LA
VENERABLE MERE
SUSANNE-MARIE DE RIANTS
DE VILLEREY,

Religieuſe de l'Ordre de la Viſitation dans la Maiſon de l'Anti.aille de Lyon.

LA ſageſſe d'un Dieu, qui atteint avec force d'une extrêmité juſques à l'autre, & qui diſpoſe tout avec douceur,

a ſuſcité dans tous les ſiécles des ames du premier Ordre, qu'elle a comblé de ſes dons pour ranimer nôtre foy, & nous ſervir de modéle, ou de motif à nôtre condamnation. Dans les premiers temps de l'Evangile les Chrêtiens étoient une nation ſainte, dont les excellentes vertus répandoient par tout la bonne odeur de JESUS-CHRIST ; mais comme un ruiſſeau, qui perd de ſa premiere pureté, à meſure qu'il s'éloigne de ſa ſource, le Chriſtianiſme dégenera peu à peu de ſa premiere perfection par la ſucceſſion des temps. Dieu qui eſt auſſi fidéle dans ſes paroles, qu'il eſt ſaint dans ſes œuvres, ne voul pas que les portes de l'Enfer prevaluſſent contre ſon Egliſe. Pour ſoûtenir cette Arche chancellante, & la garantir d'une chûte totale, il forma par intervalle des hommes ſelon

ſon cœur ; ceux-cy fidéles aux graces de leur Dieu, s'éforcerent d'arrêter le déluge d'iniquité, dont le ſiécle étoit inondé ; ils n'oublierent rien pour en faire tarir les ſources empoiſonnées, ou tout au moins pour rappeller & conſerver au milieu d'un monde corrompu, l'eſprit de la primitive Egliſe ; ils inſtituerent des Ordres Religieux, reformerent les mœurs des Chrêtiens, comme le Chriſtianiſme avoit reformé celles de l'Univers entier.

Ces Ordres Religieux, quoique l'ouvrage de Dieu, ne purent par la ſuite des temps éviter le même ſort, qu'avoit eu le Chriſtianiſme, ſans tomber entierement, ils chancellerent beaucoup, ils n'allerent point juſqu'au relâchement ou aux égaremens groſſiers du ſiécle ; mais ils déchûrent inſenſiblement de cette haute per-

fection, eſſentielle dans un état, où l'on eſt en quelque maniere vitieux, ſi l'on n'eſt que médiocrement vertueux ; la même Providence qui avoit ſoûtenu le Chriſtianiſme, par l'état Religieux, ſoûtint l'état Religieux, tantôt par des reformes qui le rétablirent dans ſon premier éclat, tantôt par des Ordres nouveaux, qui ranimerent la ferveur des anciens & les exciterent à courir avec zele, dans la vaſte carriere des préceptes & des conſeils évangeliques.

Ainſi vit-on dans le ſiécle dernier, un illuſtre Evêque, ſanctifié par la foy la plus héroïque, & par la douceur la plus inalterable, rempli de l'Eſprit du Seigneur, ne pas ſe contenter de le communiquer dans les bornes de ſon Diocéſe, mais le répandre depuis une mer juſqu'à l'autre, & depuis

le fleuve juſqu'aux extrêmités de l'Univers, ſur tout en inſtituant un Ordre celebre de Filles, ſous le titre de la Viſitation ; c'eſt là où nous voyons renouveller l'eſprit des premiers Chrêtiens parmi de ſaintes Vierges, qui perpetueront juſques à la conſommation des ſiécles la memoire de leur illuſtre Patriarche, & qui n'ayant entre elles qu'un cœur & qu'une ame s'élevent juſques à Dieu, par les attraits d'une mutuelle charité, & ne s'occupent que de luy.

C'eſt dans ce Jardin de délices, où le Pere céleſte voulut cultiver une nouvelle fleur, pour relever l'éclat de celles qui l'avoient précedées, & pour conſerver la beauté de celles qui la ſuivroient ; c'eſt de la Venerable Mere SUSANNE-MARIE DE RIANTS DE VILLEREY, dont je prétends parler ; cette digne Fille de ſaint

François de Sales, cette Epouſe cherie de JESUS-CHRIST, qui mérite bien plus nôtre vénération, par la fidelité inviolable qu'elle toûjours eu pour ſon divin Epoux, que par les faveurs extraordinaires & preſque incroyables dont elle en a été honorée.

Sa naiſſance.

Elle nâquit dans le Château de la Broſſe prés de Chartres, le vingtiéme Mars de l'année mil ſix cens trente-neuf : ſes Parens diſtingués par leur naiſſance, l'étoient encore plus par leurs vertus : quoique Dieu choiſiſſe ſouvent les foibles pour confondre les forts ; il faut cependant convenir que la vertu toûjours belle dans quelque état où elle ſe trouve, reçoit encore un nouveau luſtre par les avantages de la naiſſance même qu'elle mépriſe ; la Providence qui ne vouloit pas qu'il manquât le moindre fleuron à la

couronne qu'elle deſtinoit à nôtre venerable Mere voulut la diſtinguer par une noble origine.

Son pere fut le Marquis de Riants, dont les Ayeuls avoient brillés dans pluſieurs des principales Charges & de la Robe & de l'Epée ; Il épouſa une fille de l'illuſtre & ancienne maiſon des De Noblet Deſprey, l'un & l'autre étoient d'une vertu conſommée, & d'une pieté exemplaire, le Seigneur benit leur mariage d'un fils & de deux filles ; la cadette fut la venerable Mere, dont nous écrivons la vie.

La grace & la nature ſemblerent agir d'intelligence, pour faire de cette fille un chef-d'œuvre accompli ; elle eut en partage un eſprit vif & penetrant, un jugement ſolide, une memoire des plus heureuſes, une noble modeſtie, un air majeſtueux, & tant

de graces, que même dans un âge des plus avancés, il étoit assez difficile de la voir, sans la respecter & l'aimer.

Tous ces dons bien loin de lui applanir les difficultés du chemin de la Terre promise, pouvoient lui former de dangereux obstacles; un noble cœur cultivé par une éducation chrêtienne, ne devoit lui inspirer que de grands & nobles sentimens : mais la nature dont les impressions sont toûjours suspectes, & le plus souvent trompeuses, prévaut quelquefois sur la bonne éducation, & donne à ce qui n'est qu'une vanité, l'apparence d'une veritable grandeur; cette jeune Demoiselle eût facilement donné dans cet écüeil, malgré toute l'attention qu'avoient des parens pieux, à l'élever selon la loy du Seigneur.

Les belles qualités dont elle étoit douée, lui inſpiroient un ſecret penchant pour la vanité, & lui donnoient un certain goût pour la pompe & pour le faſte du ſiécle, en bien d'occaſions, elle ne put cacher ſes ſentimens ; mais ſur tout une fois, accompagnant ſa mere à l'Egliſe, peu attentive aux grands exemples de recüeillement que lui donnoit cette ſainte Dame, elle remarqua ſeulement la diſtinction que les bienſéances dûës à ſa qualité ne lui permettoient pas de refuſer ; c'étoit un carreau qu'on lui portoit ; cette jeune enfant raiſonnant comme les autres qui ſe croient en droit de faire ce qu'ils voient pratiquer à ceux qui doivent être leurs modéles, étonnée de ce que l'on n'avoit point pour elle, les mêmes diſtinctions que pour ſa mere, ſe diſoit interieurement,

ſi l'on donne un carreau à ma mere parce qu'elle eſt noble, je ne la ſuis pas moins qu'elle ; ſi c'eſt à raiſon de ſa délicateſſe, celle de mon âge n'exigeroit-elle pas un même adouciſſement ; pour ſe le procurer elle feignoit un mal de cœur, n'ayant d'autre vûë, que de donner quelque eſſor à ſa vanité ; la mere qui connut la délicateſſe de ſa fille, l'en corrigea, & dès-lors docile à la correction, & encore plus aux mouvemens de la grace qui l'accompagnerent, elle fit aſſez connoître que toutes choſes tournent à l'avantage de ceux qui aiment Dieu.

Son pere voyant avec une complaiſance, digne d'un Chrêtien, qu'elle croiſſoit en ſageſſe & en graces, à meſure qu'elle croiſſoit en âge, voulant aider de ſi favorables diſpoſitions, il lui mit entre les mains le recüeil de la Vie

dés Saints, pour faire le ſujet de ſes lectures, pourroit-on bien croire, quelles furent les ſolides reflexions de cet enfant dans un âge qui ne permettoit gueres de reflêchir, & de quels déſirs de converſion, ou pour mieux dire de ſainteté, ſe ſentit enflâmé ce jeune cœur, qui dès-lors n'eut d'autre ambition, que d'imiter les vertus qu'elle admiroit dans ces Heros du Chriſtianiſme.

Occupée de ces ſaintes idées, elle ſe diſpoſa à s'approcher pour la premiere fois du Sacrement de la Penitence, éclairée des lumieres d'en haut & plus intelligente, quoique jeune, que beaucoup de vieillards, elle s'examina & ſe jugea avec la derniere rigueur, les fautes les plus légeres lui parurent énormes ; elle ſe regarda comme une grande pechereſſe, elle s'accuſa avec une ſi grande

Sa premiere confeſſion.

abondance de larmes, qu'il étoït facile de comprendre quel étoit l'excès de ſa douleur ; heureux ſentimens, dont elle ne s'oublia jamais pendant tout le cours de ſa vie, ayant toûjours devant les yeux les fautes qu'elle avoit commiſes ; on l'entendoit ſouvent dire ces paroles du Prophéte, *Ne vous ſouvenez point, ô mon Dieu, des pechés de ma jeuneſſe* : les plus conſiderables cependant étoient, ſelon le témoignage de ſes Confeſſeurs, quelques petites vanités, & un léger menſonge qu'elle avoit dit à ſon pere.

Pſ. 24.

Elle quitte la maiſon de ſon pere.

La Providence, qui la deſtinoit pour être quelque jour une lumiere éclatante dans l'Egliſe, ne voulut pas la laiſſer long-temps dans les ténebres du ſiécle ; la maiſon de ſon pere, quoique d'une regularité, qui égaloit preſque celle des Cloîtres les plus refor-

més, ne pouvoit gueres éviter de ſe conformer en quelque choſe à certaines maximes du monde, qu'un malheureux uſage a rendu preſque comme neceſſaires aux Grands ; le Seigneur qui vouloit apprendre à cette ſainte Fille la veritable grandeur, ſe hâta de la retirer de cette école de vanité ; les Sœurs Deſpreys Religieuſes de la Viſitation, dans une des Maiſons de Lyon, que l'on nomme Anticaille, deſirerent avoir pour quelque temps cette chere Niece, dont les vertus naiſſantes avoient déja porté ſa reputation juſqu'à elles : pour l'obtenir, elles employerent Monſieur le Baron de Deſpreys leur frere, & Monſeigneur de Rebé Archevêque de Narbonne, grand Oncle de la jeune Demoiſelle. Il ne falloit rien moins que de ſi puiſſantes ſollicitations pour y réüſſir ; Monſieur

le Marquis de Riants & Madame la Marquiſe ſon épouſe, aimoient très tendrement un enfant qui faiſoit leurs délices, & qui leur étoit autant aimable par ſes bonnes qualités, que parce qu'elle étoit leur fille, ils ne pouvoient ſe reſoudre à s'en ſeparer ; mais que peuvent tous les efforts de la tendreſſe humaine, contre les deſſeins impénétrables de Dieu ; il vouloit faire de cette ſainte Fille, un modéle de la foy la plus héroïque ; il falloit pour cela, que comme le Pere des Croyans, détachée de tous les engagemens de la chair & du ſang, elle ſortît de ſa patrie & de ſa parenté, pour ſe rendre où le Seigneur l'appelloit.

Geneſ. 12.

Sa mere, quoique plus tendre, ſe détermina à cette rigoureuſe ſéparation, elle ne put reſiſter aux pieuſes repreſentations de l'Ar-

chevêque de Narbonne & de ſon frere, elle comprit, comme le lui diſoient ces Seigneurs, qu'auprés de ſes Sœurs & dans une Communauté auſſi ſainte que celle de l'Anticaille, ſa Fille recevroit une éducation plus chrêtienne que dans le monde, le déſir de voir profiter la grace dans cette jeune Enfant, l'emporta ſur tous les ſentimens de la nature ; ferme dans ſa reſolution, elle fait partir ſa fille à l'inſçû même du pere, qui n'en put diſſimuler ſon mécontentement, elle la conduiſit elle-même à la Diligence, qui eſt la voiture publique de Paris à Lyon ; elle amuſoit ſon affliction par la douce eſperance, que cette ſéparation ne ſeroit que pour une ou deux années ; mais enfin en la quittant, cette conſolante idée s'évanoüit ; elle ſe jette au col de ſa fille toute en larmes, elle lui fit

un adieu ſi touchant, qu'elle ſembloit prévoir que cette ſéparation ſeroit pour la vie ; ſi dans les premiers momens de ſa réſolution, elle montra qu'elle étoit une femme forte, elle ne put en l'executant cacher qu'elle étoit une mere tendre.

La fille qui n'étoit pas moins tendre, fut également affligée ; avec ſa douleur, elle reſſentit vivement tous les contre-coups de celle de ſa mere, juſques-là qu'elle avoüa dans la ſuite, que comme une Sainte dont elle devoit imiter les vertus, il lui ſembla que ſon cœur alloit ſe briſer, en quittant une mere vertueuſe, qu'elle aimoit auſſi tendrement, qu'elle en étoit aimée ; l'exemple de fermeté que lui avoit donné cette bonne mere, aida beaucoup à la ſienne, elle la ſoûtint par la priere, elle chercha à adoucir l'amertume de ſon cœur

Sainte Thereſe,

par la lecture de la Vie des Saints, en liſant les ſacrifices qu'ils avoient fait à Dieu, il lui ſembla qu'elle n'auroit plus aucune difficulté dans celui qu'elle devoit lui faire.

La nature cependant dont on ne ſe dépoüille pas facilement, ſe réveilla par intervalle dans cette jeune enfant, l'attachement qu'elle avoit eu pour un pere & une mere, ne fit que changer d'objet en faveur de ſes Oncles, ceux-cy euſſent ſouhaité la retenir auprès d'eux, mais trop ſages, pour ne comprendre pas qu'après l'avoir arrachée avec une eſpece de violence, à la tendreſſe de ſes parens, il ne convenoit point de differer à la conduire au lieu pour lequel ils l'avoient demandée, & trop pieux, pour s'oppoſer aux deſſeins de Dieu: Après deux mois de ſéjour ou de délay, ils ſe déterminerent enfin à ſuivre leur

leur premiere idée, & conduisirent leur niéce à l'Anticaille.

Son entrée à l'Anticaille.

A la seule vûë de cette sainte Maison, la nature se revolta dans cette jeune enfant; mais quoiqu'elle ne fût encore que dans sa huitiéme année, elle fut assez maîtresse d'elle même, pour dissimuler sa repugnance, se rappellant avec quelle peine on l'avoit laissée partir, elle se consola par l'esperance d'être bien-tôt rappellée, & pour avancer ce retour qu'elle désiroit, sçachant la solide vertu, & des parens qu'elle quittoit, & des Religieuses chez qui elle entroit, elle frappa du pied sur le seüil de la porte, disant d'une voix ferme & intelligible, (Je comprens que j'auray beaucoup de peine à faire mon salut dans cette Maison,) croyant comme elle l'a avoüée dans la suite, que les Religieuses la voyant dans cette dis-

poſition, ne la recevroient pas, & que ſes parens ſe hâteroient de la rappeller.

Ce ne fut pas là ſa ſeule peine, accoûtumée à voir la pompe du ſiécle, elle ne vit qu'avec un éloignement affreux, la ſimplicité & la modeſtie chrêtienne, ordinaire aux Filles de la Viſitation, qui ſe font un devoir de ne ſe glorifier que dans la Croix de JESUS-CHRIST; élevée avec beaucoup de délicateſſe, elle eut peine à ſouffrir la frugalité de ces ſaintes Religieuſes, bien moins parce qu'elle ne contentoit pas la ſenſualité, que parce qu'elle ne flattoit pas aſſez une ſecrette vanité.

C'eſt ainſi que par les conſeils impenetrables de la Providence, certaines ſaillies de cet amour propre qui ne meurt jamais qu'avec nous, font ſentir par intervalle aux ames mêmes, les plus

juſtes, le poids de la foibleſſe humaine ; ainſi s'en plaignoit un
Job. c. 7. ſaint Homme : *Pourquoy, ô mon Dieu, m'avez-vous formé contraire à vos ordres, & pourquoy me ſuis-je devenu à charge à moy-même* ; mais la même Providence qui forme le temperament, ne manque jamais de donner des graces pour faire ſervir à la vertu, ce qui devoit naturellement engager dans le vice ; ainſi l'éprouva heureuſement cette ame juſte, que la ſageſſe ne conduiſit plus que par de droites voyes, pour lui faire voir le royaume de Dieu ; ſi la Providence lui fournit dans un temperament vif & prompt, & un genie élevé des occaſions à combattre, ce ne fut que pour lui fournir des occaſions à vaincre, dans un âge où il paroit que l'on peut ſans honte être vaincu.

La vertu qui n'avoit pas attendu

dans cette jeune Demoiſelle le nombre des années, ne differa pas long temps à prendre l'aſcendant, la grace triompha bien-tôt de la nature, toutes les repugnances s'évanoüirent, les ſaintes inſtructions qu'on lui donna, les bons exemples qu'elle vid, lui firent connoître que tout ce qui ne conduit pas à Dieu, n'eſt que menſonge & vanité, ce qui lui avoit paru impraticable, lui devint inſenſiblement doux & aiſé; la ſimplicité du voile & de l'habit lui parut préferable à tous les vains ornemens du ſiécle; les legumes de Daniel eurent pour elle plus d'attraits que les mets exquis de la table du Prince, elle comprit que la frugalité convenoit à une perſonne Chrêtienne, qui doit moins ſe ſoûtenir par un pain materiel, que par la nourriture ſpirituelle de la parole de Dieu,

elle conçût une ſi grande indifference pour ſa nourriture, que tout le reſte de ſa vie elle ne mangea que par la ſeule neceſſité, ſans s'appercevoir de ce qu'on lui donnoit, ne ſe mettant jamais en peine de ce qu'elle mangeroit, de ce qu'elle boiroit, ne cherchant uniquement que le royaume de Dieu & ſa Juſtice.

Elle prend le petit Habit.

Pour l'obtenir, elle comprit que le chemin le plus ſûr étoit la Vie Religieuſe, n'ayant point encore l'âge neceſſaire, pour embraſſer cet état, elle demanda avec inſtance d'être admiſe dans le nombre des Sœurs du petit Habit, & d'en pratiquer les Regles, qui ne different gueres de celles des Novices, les Religieuſes, quoique charmées des excellentes qualités qui brilloient dans cette jeune éleve, & ravies de faire une ſi avantageuſe acquiſition, eurent cepen-

dant la diſcretion de ne pas conſentir à ſes pieux déſirs, pour ne point s'attirer les juſtes reproches de ſes parens, qui s'étoient aſſez expliqués en la leur confiant, que ce n'étoit que pour un temps, & que leur vûë n'étoit point de l'engager dans l'état Religieux; mais Dieu qui l'y appelloit, rendit inutiles toutes les précautions & des uns & des autres : cette ſainte Fille, dont on pouvoit dire comme de Salomon, qu'elle étoit une enfant induſtrieuſe pour le bien, eut l'adreſſe de ſe faire en ſecret un petit habit, elle s'en revêtit elle-même, & parut ainſi dans la Communauté, qui fut très-ſurpriſe de ce changement, quelque inſtance qu'on lui fit, elle ne voulut jamais quitter ce petit habit, que pour prendre celui de Novice.

Dès-lors elle courut à pas de geant dans la voye de la perfection,

avec une ouverture d'eſprit, qui étant au-deſſus de ſon âge, ne pouvoit être qu'une illuſtration divine ; elle diſcernoit le veritable bien, elle s'y portoit avec ferveur, nullement rebelle à la lumiere qui l'éclairoit, & ſe livrant toute entiere à l'impetuoſité de l'Eſprit-Saint, elle alloit ſans jamais reculer par tout où il la pouſſoit : pour arrêter les ſaillies d'un temperament vif & prompt, pour reprimer les élevations d'un cœur, qui naturellement ne reſpiroit que la grandeur, pour mortifier & oublier la délicateſſe, avec laquelle elle avoit été élevée, elle s'attacha particulierement à la pratique de la douceur, de l'humilité, de l'auſterité, & par là elle devint bien-tôt l'admiration de ſes Maîtreſſes, & l'exemple de ſes Compagnes ; elle en excita même la jalouſie par l'eſtime generale que lui

lui attira une ſageſſe qui parut dès-lors conſommée aux ſentimens des plus éclairés.

De ſi heureux commencemens ne permettoient pas que l'on différât à la rendre participante du plus grand bonheur que puiſſe recevoir un Chrêtien en ce monde. A l'âge de neuf ans on la jugea capable de faire ſa premiere Communion ; qu'il en eſt qui dans un âge plus avancé, ne la font pas avec tant de diſcernement ni de ſi ſaintes diſpoſitions ! Elle s'y prépara par de ferventes & de continuelles prieres, elle s'en approcha avec un cœur ſi purifié & ſi humble en la preſence de ſon Dieu, elle recueillit cette divine manne avec une ſi grande ferveur, & un reſpect ſi profond pour les ſacrés myſtéres auſquels elle avoit le bonheur de participer, que cette premiere Commu- Sa premiere communió.

nion luy fut une ſource intariſſable de graces ; il lui ſembla dans cet heureux moment, comme elle le dit en confiance à une Religieuſe, qu'elle voyoit le Ciel ouvert, & que JESUS-CHRIST lui-même la communioit.

Quelles forces ne lui donna pas pour gagner la hauteur de la plus ſublime perfection, cette divine nourriture, bien plus efficace que le pain cuit ſous la cendre donné à un Prophéte, quelles connoiſſances n'ajoûta pas la participation de ce pain de vie & d'entendement, à celles dont elle étoit déja favoriſée. Dieu placé au milieu de ce jeune cœur, empêcha qu'il ne fût ébranlé, il le ſoûtint dès le grand matin contre la violence des flots les plus impétueux; quels ardens déſirs de ne connoître & n'aimer que le Seigneur: ils furent auſſi-tôt ſuivis d'une re-

ſolution ferme & déterminée, de purifier ſon cœur, & d'en éloigner tout ce qui pourroit faire la moindre diverſion à l'amour de ſon Dieu, elle en formoit des actes qui ne pouvoient être que les heureuſes productions d'une ame étroitement unie & colée au ſouverain bien; pour s'y unir plus parfaitement, elle lui demandoit avec inſtance d'être dépoüillée de toutes les inclinations qui paroiſſent les plus légitimes & les plus ſatisfaiſantes à la nature, ce qu'elle obtint de la miſericorde de Dieu, dans un éminent degré de perfection.

De quel ſecours ne lui fut pas dans la ſuite, ce genereux détachement de toutes choſes; elle n'avoit encore que quatorze ans, lorſqu'elle declara à ſes parens qu'elle vouloit ſe conſacrer à Dieu, dans la Maiſon de l'Anticaille.

Elle declare qu'elle veut être Religieuse à l'Anticaille.

Quelle affligeante nouvelle pour un pere & une mere qui l'aimoient beaucoup ; quelle douleur de voir non-seulement toutes les grandes esperances qu'ils avoient conçuës d'une fille si heureusement partagée des dons de la nature, ensevelie sous l'humiliation d'un voile ; mais encore de s'en sentir separés par un éloignement de cent lieuës, sans esperer presque de la revoir jamais ; quels reproches ne se firent-ils pas de leur facilité à avoir permis cet éloignement, soit qu'ils vouluſſent éprouver la vocation de leur fille, ou que peut-être des sentimens trop humains leur fissent oublier, que leur enfant appartenoit à Dieu, & que c'étoit à lui à en disposer, ils firent tous leurs efforts pour s'opposer à un dessein si genereux, la fille de son côté n'en fit pas de moindres pour surmonter leurs oppositions, la

Les obstacles qu'apportent ses parens à sa vocation.

colere fit faire pour un temps tous les ſentimens de la tendreſſe ; ils s'irritent, ils ménacent, & accuſants leur fille de n'avoir aucun naturel, ils tâchent de ſe dépoüiller de tout celui qu'ils ont pour elle,& ne veulent pas même qu'on leur en parle.

Cette ſainte fille, quoique toute occupée de l'amour de ſon Dieu, ne fut pas inſenſible à la colere de ſes parens, elle ne refuſa pas ce qu'elle devoit à la nature ; mais dans les juſtes bornes d'une Religion éclairée, elle ne permit pas que ſes ſentimens prévaluſſent ſur ceux de la grace ; elle fut affligée, & bien loin de ceder à l'affliction, elle ſe ſervit de l'abandonnement general de ſes parens, pour ne s'attacher qu'à Dieu, & pour écouter avec plus d'attention la voix de ſon Epoux, reconnoiſſant dès-lors qu'elle ne pou-

voit atteindre à la perfection, à laquelle elle se sentoit appellée, qu'en se détachant entierement des créatures, bénissant la Providence qui lui en fournissoit les moyens : attentive à la voix de son Epoux, elle l'entendoit dans la sainte Communion, qui lui disoit interieurement, *Je suis un Dieu jaloux, je veux tout ou rien.* Enflammée par ces paroles interieures, elle se sentit si fort pressée par la charité de JESUS-CHRIST, que pour ôter toute esperance à ses parens, & rendre toute leur autorité & tous leurs efforts inutiles, elle s'engagea par un vœu particulier à faire les trois Vœux de Religion, & à se livrer entierement à la souveraine volonté de Dieu.

Elle s'engage par un vœu particulier à être Religieuse.

Enfin aprés deux années de resistance, ses parens voyant leurs efforts inutiles, consentirent aux pieux désirs de leur fille ; il seroit

Elle reçoit le consentement

difficile de bien exprimer quels furent ſes tranſports de joye, en apprenant cette heureuſe nouvelle. Se voyant pour lors dans une liberté entiere de prouver ſon amour à Dieu, en répondant fidélement à la grace de ſa vocation, dont elle connoiſſoit parfaitement le mérite & l'excellence, elle redoubla ſes inſtances auprés de la Communauté, qui avoit en ce temps-là pour Superieure, la venerable Mere de ſaint André de Seve, de la Maiſon de Flechere, fille du Fondateur du Convent de l'Anticaille; cette Superieure qui connoiſſoit le mérite de la poſtulante, & qui prévoyoit avec une extrême ſatisfaction, de quelle utilité ſeroit cette jeune fille, à une Maiſon, qu'elle aimoit, ne la fit pas languir dans ſa demande; toute la Communauté d'intelligence, la reçût avec un empreſſe-

de ſes parens pour ſa vêture.

ment qui ne cedoit en rien à ſes ardens déſirs.

Elle reçoit l'habit des Religieuſes de la Viſitation.

Le jour de ſa Vêture fut aſſigné au vingt-ſix Juillet de l'année mil ſix cens cinquante-cinq ; jour heureux, qu'elle regarda comme le plus ſolemnel de ſa vie, & qui penſa devenir le plus funeſte : Meſſieurs ſes Oncles affligés de la reſolution de leur Niéce, voulant reparer le tort qu'ils croyoient avoir fait à Monſieur le Marquis de Riants, & à Madame la Marquiſe, en éloignant d'eux une fille ſi cherie & ſi digne de l'être, après avoir tenté bien de moyens pour la détourner de ſa réſolution, feignirent enfin de s'y rendre ; ils applaudiſſoient à ſon choix, pendant qu'ils formoient le deſſein de s'aſſurer par la violence, de ce qu'ils n'avoient pû obtenir par la perſuaſion ; ils demanderent à embraſſer leur

chere niéce à la porte de la Clôture, avant qu'elle fût revêtuë du ſaint Habit de la Religion, des hommes affidés devoient enlever la prétendante au moment qu'elle feroit les derniers adieux à ſes Oncles ; leur demande aſſez naturelle & légitime ne fut point déſaprouvée par la Communauté ; on avoit conſenti à leur donner cette ſatisfaction, le ſuccès paroiſſoit infaillible ; mais la ſainte fille inſpirée par le Seigneur, ſe douta de l'intention de ſes Oncles ; elle refuſa conſtamment de leur donner cette derniere marque de ſa tendreſſe, & allant avec fermeté à la grille du Chœur, elle déconcerta tous les vains projets de la ſageſſe humaine, & laiſſa dans une honteuſe conſternation ceux qui les avoient formés.

A l'âge de ſeize ans & quelques mois, elle reçut l'habit & le voile

des mains de Monſieur l'Abbé de ſaint Juſt, Vicaire General de Monſeigneur CAMILLE DE NEUFVILLE DE VILLEROY, Archevêque de Lyon ; ce ſaint homme voulut preſenter à Dieu cette noble victime, dont il connoiſſoit la pureté & l'innocence, l'ayant dirigée depuis qu'elle étoit à l'Anticaille, il lui continua les mêmes bons offices, juſques à ce qu'il reçut la couronne de juſtice, que lui reſervoit un juſte Juge qui ne fait que couronner ſes dons, quand il veut bien couronner nos mérites : jamais vêture ne fut plus ſolemnelle, la Novice étant fort connuë, & par la bonne odeur que répandoient déja ſes excellentes vertus, & par les illuſtres alliances qu'elle avoit dans la ville de Lyon, l'aſſemblée fut auſſi nombreuſe que diſtinguée, & de toute cette nombreuſe aſſemblée,

il n'y eut perſonne qui ne ſe retirât charmé de la ferveur & du courage qu'avoit fait paroître cette genereuſe amante de JESUS-CHRIST.

Ce commencement de ſacrifice fait avec un juſte diſcernement, ſe ſoûtint avec une édifiante ferveur ; elle commença par où finiſſent les plus vertueux, ravie de pouvoir porter le joug du Seigneur dès ſa plus tendre jeuneſſe, elle le porta avec tant de fermeté & de courage, qu'on ne la vit jamais faire aucune action de Religion avec négligence ; c'étoit un ſentiment commun à toutes les Religieuſes, que ſi la Regle avoit été perduë, on l'auroit trouvée dans cette chere Sœur, dont toute la conduite en étoit une expreſſion vivante ; c'eſt ce que penſoient déja les Religieuſes qui virent ſes heureux com-

mencemens, celles qui ont vû ſes progrès & ſa fin ne changerent pas de ſentiment, parce qu'elle ne changea jamais de conduite juſqu'à l'âge de quatre-vingt cinq ans & ſix mois, il n'y eut jamais la moindre alternative dans ſes ſentimens de pieté, jamais la moindre interruption dans ſes bonnes œuvres, & dans la pratique de ſes Conſtitutions, auſſi fervente le jour auquel elle finit, que le jour auquel elle commença, & preſque auſſi vertueuſe en commençant ſa courſe, que lorſqu'elle la conſomma.

Ces ſaints & genereux ſentimens furent cultivés par une vertueuſe & zelée Directrice ou Maîtreſſe; celle-cy fort experimentée dans les voyes interieures, connut bien-tôt, juſqu'à quel degré de graces le Seigneur avoit bien voulu élever ſa Novice; pour

empêcher que cette grace ne fût ni vuide, ni ſterile, elle jugea à propos de l'exercer fortement dans l'abnegation, l'humilité, l'obéïſſance & le détachement; voyant que ſes frequentes épreuves n'alteroient en rien la conſtance de la Novice, elle ordonna à ſes compagnes de lui procurer en preſence de la Communauté, des humiliations qui devoient luy être d'autant plus ſenſibles, qu'elle avoit naturellement, comme je l'ay déja dit, le cœur haut; mais que ne peut-on pas avec la grace, quand on eſt fidéle à ſes inſpirations? Affermie par ce puiſſant ſecours, la Novice ſoûtint ces humiliantes épreuves avec une tranquillité, qui eût preſque permis de croire qu'elle étoit inſenſible, ou qu'elle n'avoit rien à prendre ſur elle, ſi la rougeur qui paroiſſoit ſur ſon viſage, n'eût trahi les

ſecrets mouvemens de ſon cœur, ne laiſſant jamais échaper la moindre parole, qui témoignât aucun reſſentiment, affectant même de ſe montrer plus gracieuſe à celles qui affectoient de lui paroître plus contraires.

Ainſi alloit à grand pas dans le chemin de la vertu cette heureuſe Novice, attendant avec empreſſement le temps auquel elle eſperoit que le Seigneur doubleroit les ſerrures de la ſainte Sion, où elle vouloit finir ſes jours ; lorſque pour exciter de nouveaux troubles dans ſon ame, le démon renouvella la tendreſſe de ſes parens : aſſez éclairés pour comprendre que la volonté de Dieu deſtinoit leur fille à l'état Religieux, ils étoient trop pieux pour continuer à s'y oppoſer ; mais la douleur d'un ſi grand éloignement, réveilla leur amour propre, &

Nouveaux obſtacles de ſes parens à ſa vocation.

cette paſſion dangereuſe, qui s'inſinuë facilement dans les actions les plus ſaintes, voulut dans un ſi précieux ſacrifice, ſe reſerver quelque choſe de la victime, ne penſant plus à empêcher leur fille, d'être Religieuſe ; mais déferant trop aux revelations de la chair & du ſang, ils crurent que quelques places brillantes, conviendroient mieux à leur rang, & parce qu'ils ne pouvoient ignorer que la Profeſſion dans l'Ordre de la Viſitation, fermoit pour toûjours la porte à toutes les dignités, ils tâcherent de perſuader à la Novice, de quitter l'Inſtitut qu'elle avoit embraſſé, pour entrer dans un Ordre, où par le credit de ſa parenté honorée de la faveur du Prince, elle pût obtenir une Abbaye ; ils en vinrent même juſques à lui offrir une dote de trente mille livres, pour lui

faciliter l'entrée dans un autre Ordre.

De quel attrait ne pouvoient être ces promeſſes pour une jeune perſonne, dont le cœur n'avoit pas été indifferent au faſte & à la grandeur ; mais il étoit déja crucifié ce cœur à tout ce que le monde avoit de plus engageant. Vaines eſperances vous ne la ſéduiſites point ! La Novice qui ne cherchoit que Dieu, crut le mieux trouver dans un état qui anéantiſſoit toutes les vûës de l'ambition humaine, & bien loin de reprendre d'une main, ce qu'elle avoit ſacrifié de l'autre, en renonçant au monde, elle refuſa conſtamment les offres qu'on lui faiſoit, elle proteſta qu'elle ne quitteroit jamais l'Ordre de la Viſitation, où ſans aucun attrait d'une récompenſe temporelle, Dieu ſeul ſeroit la portion de ſon

Elle fait la proteſtation de ne point quitter l'Ordre de la Viſitation.

héritage, ſacrifiant ainſi toutes ſes eſperances, & pour prouver à Dieu la ſincerité de ſon ſacrifice, & la fermeté de ſa réſolution, elle ſe piqua le bras, & ſigna de ſon ſang la proteſtation qu'elle venoit de faire.

On lui propoſe d'aller dans une autre Maiſon du même Ordre.

Cette tentation, quoique ſéduiſante, ne fut pas la plus dangereuſe pour la Novice, ſes parens la voyant déterminée à ne point quitter l'Ordre de la Viſitation, voulurent, pour donner quelque adouciſſement à leur douleur, l'avoir plus prés d'eux; ils arrêterent une place dans une Maiſon du même Ordre, qui étoit à leur portée; ils preſſent leur fille de conſentir à leurs ſouhaits, rien ne paroiſſoit plus naturel, c'étoit ſans manquer à la volonté de Dieu, déferer à celle d'un pere & d'une mere que l'on doit toûjours reſpecter.

Quels combats auſſi ne livrerent pas à ſon cœur toutes ces réflexions, la tendreſſe & le reſpect qu'elle conſervoit pour des parens qui lui étoient trés-reſpectables par leur ſeule vertu, quand même ils ne l'euſſent pas été par les loix de la Religion, lui faiſoient une peine extrême; elle prévoyoit que le refus d'acquieſcer à une propoſition qui n'avoit rien de déraiſonnable, les irriteroit avec juſtice, des perſonnes même de probité conſultées ſur cette affaire, lui en faiſoient un principe de conſcience, par l'obligation que l'on a d'obéïr aux parens, lorſqu'ils n'ordonnent rien contre la Loy de Dieu, tout la preſſoit à ne pas reſiſter, mais elle ſe ſentoit encore plus preſſée, de reſter dans une Maiſon, où la voix interieure de Dieu lui diſoit qu'elle étoit appellée, quoi qu'elle fût

déja ſi penetrée des obligations dont elle étoit redevable à JESUS-CHRIST, qu'elle n'eût pas héſité de perdre l'amitié & l'approbation de toutes les créatures, plûtôt que de manquer un ſeul moment de fidelité au Créateur, elle ne laiſſoit pas de reſſentir vivement la peine qu'elle faiſoit à ſes parens, dans une occaſion, où il ſembloit, que ſans commettre aucun larcin dans l'holocauſte, elle pouvoit ſe preſter à leurs volontés.

Pendant prés de ſix mois que dura ce combat, la nature & la grace lui livroient tour à tour les plus violens aſſauts; quelque rudes qu'ils fuſſent, ils ne purent cependant troubler cette paix interieure que lui faiſoit goûter l'union intime qu'elle conſervoit avec ſon Dieu; mais le démon toûjours attentif à nôtre perte,

n'oublia rien pour vaincre cette ſainte fille, par l'endroit même qui devoit la rendre invincible: Réflechiſſant un jour ſur toutes les contrarietés que lui ſuſcitoit une foule d'Amalecites pour l'empêcher d'atteindre à la hauteur d'Oreb, elle ſe laiſſa ſurprendre par une légere penſée de vanité; elle crut qu'il falloit avoir un eſprit des plus forts pour ſoûtenir tant de peines avec autant de tranquillité & ſans le moindre abbatemen; cette penſée la flatta, elle s'y prêta avec quelque complaiſance: pour lors Dieu jaloux d'une ſi noble conquête, ne voulant pas la partager avec ſon ennemi, ni que le fils d'iniquité pût lui nuire en la moindre choſe, permit que dans l'experience qu'elle fit de ſa foibleſſe, elle trouvât un ſalutaire contre-poids à ſa vanité.

Elle eſt ſurpriſe par une penſée de vanité.

Tout le monde ſe déchaîne contre elle, & murmure d'une conduite, qui paroît à des yeux de chair, auſſi biſarre qu'extraordinaire ; les uns l'accuſent d'avoir un mauvais cœur ſans naturel & ſans aucun retour, pour des parens qui en meritoient beaucoup, autant par leurs vertus, que par leurs bonnes manieres ; les autres attribuent l'indetermination où elle paroiſſoit quelquefois, à une legereté d'eſprit & à une inconſtance naturelle ; quelques perſonnes du dehors qui l'étoient venuës voir, ont l'indiſcretion de lui dire tous les jugemens que l'on formoit d'elle dans le monde; elle n'y eſt pas inſenſible : cette ſainte fille, qui s'eſt laiſſée ſurprendre par la flateuſe idée d'une grande force d'eſprit, ne peut diſſimuler ſa foibleſſe, les larmes qu'elle répand, declarent ce qui

ſe paſſe dans ſon cœur ; mais ce cœur que l'amour de Dieu poſſedoit, conduit par ce Guide fidéle, retourne bien-tôt à lui-même ; cette ſainte fille toute concentrée dans l'idée de ſon néant, ſe ſert de l'experience qu'elle vient de faire de ſa foibleſſe, pour reconnoître & ſe convaincre que toute créature livrée à elle-même, n'eſt que fragilité & que miſere ; mais que nous pouvons tout en celui qui nous fortifie.

Pour en être plus efficacement ſoûtenuë, elle prend la réſolution d'écouter la voix de ſon Dieu dans la perſonne de ſon Superieur ; elle le conſulte, & dans l'incertitude ſi elle obéïroit à ſes parens, ou ſi elle reſteroit dans la Maiſon de l'Anticaille, elle lui remet entierement ſon ſort entre les mains, attendant ſa deſtination uniquement de cet Oracle, dans lequel

elle reſpectoit celui de JESUS-CHRIST : le Superieur, qui étoit, comme je l'ai dit, Monſieur l'Abbé de ſaint Juſt, très-éclairé dans les voyes de la ſainteté, & qui connoiſſoit les deſſeins de Dieu ſur cette ame prédeſtinée, lui dit ſans héſiter, qu'elle devoit reſter dans la Maiſon de l'Anticaille ; que là, éloignée de ſa patrie, & privée de la conſolation de voir ſes parens, ſon ſacrifice en ſeroit plus digne de la grandeur, de la majeſté de Dieu, & qu'étoufant plus genereuſement tous les ſentimens de la nature, elle donneroit plus de liberté à la grace, de l'élever à la perfection que Dieu exigeoit d'elle.

Cet Oracle prononcé par l'inſpiration du Saint-Eſprit, diſſipa tous les doutes, & calma tous les troubles interieurs, qu'avoit éprouvé cette ſainte Novice, elle pré-

ta l'oreille à la voix de ſon Dieu, & pour ſe rendre digne de ſon amour, elle oublia & ſon peuple & la maiſon de ſon pere, formant dès-lors une réſolution invariable de finir ſes jours dans la ſainte Communauté où elle avoit été conduite. Aprés des actes ſi genereux, elle attendit avec une ſoûmiſſion entiere aux ordres de la Providence, qu'elle diſposât ſes parens à conſentir au bonheur aprés lequel elle ſoûpiroit ; ils y conſentirent enfin aprés cinq mois de délay, qui parurent très-longs à l'ardeur extrême qu'elle avoit de s'unir invariablement à ſon Dieu.

Sa Profeſſion.

Dès qu'elle ſe vit la maîtreſſe de ſon choix, elle n'héſita pas un moment, ſe ſervant de la liberté que lui donnoient les créatures, pour la captiver toute enriere, ſous l'obéïſſance du Créateur. Ce fut le quatorziéme Decembre de l'année

l'année mil ſix cens cinquante ſix, qu'elle confirma par des vœux ſolemnels l'alliance qu'elle avoit commencée à contracter avec JESUS-CHRIST, en ſe revêtant du ſaint Habit de la Religion. Cette profeſſion fut comme le dernier ſceau, par lequel le Seigneur s'aſſura pour toûjours la poſſeſſion entiere de cette épouſe bien-aimée ; & en conſequence de cette poſſeſſion, quel torrent de graces ne répandit-il pas dans ce cœur qui étoit entierement à lui; quels dons ſublimes d'oraiſon & de contemplation ne lui communiqua-t-il pas : mais avec quelle fidelité la nouvelle Profeſſe ne répondit elle pas aux faveurs de ſon Dieu ?

Les parens de nôtre Religieuſe, qui n'avoient conſenti à ſa Profeſſion qu'avec une eſpece de contrainte, tâcherent d'oublier une

fille dont ils se croyoient oubliés ; ils resterent deux années sans vouloir entendre parler d'elle ni recevoir de ses nouvelles. Sans manquer à ce qu'elle devoit à un pere & à une mere, elle se consoloit de leur indifference par l'heureuse necessité où elle la reduisoit de pratiquer dans toute son étenduë la pauvreté qu'elle avoit voüée, privée de certains petits secours qui ne sont point incompatibles avec le vœu, quand on se sert de ces secours avec la dépendance que l'on doit à une Superieure ; elle goûtoit avec plaisir cette privation, disant avec amour, *Mon Dieu & mon Tout :* paroles qu'on lui a souvent oüi repeter pendant le cours de sa vie. Ses parens revinrent enfin de leur entêtement ; si l'empressement qu'ils avoient eu pour une fille si accomplie avoit été un peu ralenti, leur tendresse

n'étoit point entierement éteinte, ils ne pûrent s'empêcher de lui donner de nouvelles preuves de leur affection ; mais leur changement n'en cauſa aucun dans l'exacte pauvreté qu'obſerva toûjours regulierement cette bonne Religieuſe ; elle tourna au profit de la Communauté les liberalités dont fut ſuivi le retour de ſes parens.

La Sœur Suſanne Marie ainſi détachée de toutes choſes, diſtinguoit chaque jour de ſa vie par de nouveaux progrès dans la voye de la perfection, la rare & édifiante modeſtie, le recüeillement, le ſilence, la douceur & la ſolide devotion de cette jeune Profeſſe, inſpiroit une ſi grande retenuë, ou pour mieux dire un ſi grand zéle à toutes ſes compagnes, qu'aucune n'eût osé en ſa preſence manquer à la moindre de ſes obli-

gations ; bien loin d'y manquer elle-même, on la vit pendant tout le cours de ſa vie d'une exactitude infinie, mais d'une exactitude ſans entêtement, & toûjours également ſoûmiſe, faiſant avec une admirable ferveur tout ce que ſes Regles & ſes Conſtitutions lui preſcrivoient, tout ce que ſes Superieurs lui ordonnoient, & ne faiſant rien de plus, moderant avec ſageſſe l'ardeur de ſon zéle, & le reſervant dans les juſtes bornes de la plus parfaite obéïſſance.

Elle ſouffre quelques peines d'eſprit, & quelques ſéchereſſes dans l'Oraiſon.

Ne ſe conduiſant que par cette obéïſſance aveugle, elle ſoûtint avec la même tranquillité la preſence & les abſence de l'Epoux ; il voulut pour purifier cette épouſe, éprouver ſa vertu, en la privant de certains attraits ſenſibles, & des conſolations intérieures dont elle avoit été favoriſée juſqu'alors ; mais il la trouva toû-

jours également fidéle, & à lui ouvrir quand il heurtoit à ſa porte, & à courir après l'odeur de ſes parfums quand il paroiſſoit s'éloigner ; ainſi parut-il à ſes yeux, lorſqu'il obſcurcit pour un temps les lumieres dont elle avoit été éclairée : Ses ſens furent comme interdits, ſon eſprit bouché, & ſon cœur couvert d'une eſpece de voile, qui ſans lui dérober la connoiſſance de la verité, l'empêchoit de la goûter & de la contempler avec la même ſuavité. Etant à l'Oraiſon, & s'y appliquant dans les temps marqués par les Conſtitutions, elle ſentoit ſon ame comme s'évanoüir ou lui échaper, elle ne pouvoit méditer, & lorſque pour ne pas perdre ou paſſer inutilement un temps ſi précieux, elle vouloit changer de myſtere, elle tomboit dans une ſéchereſſe qui l'eût preſque con-

duit, dans l'état dont ſe plaignoit
Pſ. 118. le Prophéte, où l'ame aſſoupie par l'ennui, ſe dégoûteroit de ſon devoir, ſi elle n'étoit reveillée & affermie par la parole de Dieu.

Cette obſcurité dans l'eſprit donna lieu par une ſuite preſque naturelle à une eſpece de langueur dans la volonté, elle ſe ſentit avec une extrême douleur privée de tant de ſaintes & pieuſes affections qui la portoient au bien, tous ſes déſirs vehemens pour la vertu, lui parurent entierement éteints, ou tout au moins ils étoient ſi foibles & ſi languiſſans, qu'elle ne s'en appercevoit preſque pas, ſon eſprit étant ſans lumiere, il lui ſembla que ſon cœur étoit ſans amour. Dans cet état elle ſouffre des peines incroyables par la crainte où elle eſt de déplaire à ſon Dieu, ce qu'elle regardoit comme le plus grand &

le dernier malheur qui lui pût arriver ; Si elle ſe ſent par intervalle quelques affections, ce ne ſont que quelques légeres étincelles qui paſſent rapidement, & s'éteignent dans le moment même ; ces actes ſe font avec tant de langueur, qu'elle ne penſe pas qu'ils puiſſent être agréables à Dieu. Dans cette triſte ſituation, elle découvre ſes peines à ſa Superieure ; reſſource auſſi infaillible que ſalutaire pour une Religieuſe bien pénetré de l'eſprit de ſa vocation ; la Superieure ſage & prudente lui conſeille de prendre à ſon ordinaire le point de ſa méditation, & quelque ſéchereſſe qu'elle éprouve dans l'Oraiſon de ne point abandonner ce ſaint Exercice, ſans lequel une Religieuſe dégenere bien-tôt de ſon état, & devient ordinairement un corps ſans ame.

La Sœur Suſanne-Marie ſe ſoûmet aux lumieres de ſa Superieure, elle ſoûtient le Seigneur avec amour, lors même qu'il lui paroit contraire, dans le temps qu'elle ſe ſent le moins d'attraits, elle adore les ordres de Dieu en ſilence & ſans inquiétude, étant bien perſuadée qu'elle ne pouvoit lui déplaire, en ne ſe conduiſant que par l'obéïſſance, eſperant que Dieu content de ſa fidelité, ſe montreroit plus favorable. Son eſperance ne fut pas vaine, l'épreuve ceſſe enfin avec la ſéchereſſe qui la cauſoit, le voile eſt entierement ôté de ce cœur conſacré ſans reſerve au Seigneur, elle ſent qu'une vertu ſecrette la remplit de l'Eſprit de ſon Dieu, à meſure qu'elle ſe déſaproprie du ſien; comme l'Apôtre elle contemple à découvert la gloire du Seigneur, cette méditation lui

2. ad Cor. c. 3.

enflâme le cœur de l'amour de ſon Dieu, elle s'abandonne totalement à ſa ſainte volonté ſans aucune prédilection pour ſes exercices de pieté, auſſi diſpoſée à les quitter qu'à les reprendre, quand elle connoit les deſſeins de Dieu, & goûtant dans ce retour du Soleil de Juſtice, une joye qui ne cedoit en rien à la triſteſſe qu'elle avoit reſſentie, lorſqu'il lui avoit paru être pour elle dans ſon couchant.

Telle eſt la fidelité d'un Dieu, qui ne permet pas que jamais nous ſoyons tentés au-deſſus de nos forces, & qui nous récompenſe toûjours à proportion de la fermeté que nous avons eu dans la tentation; c'eſt ce qu'éprouva heureuſement nôtre ſainte Religieuſe, le Seigneur lui parla au cœur dans la ſolitude où il l'avoit conduit: c'étoit particulierement au ſortir

de la ſainte Table qu'il ſe faiſoit entendre à ce cœur fidéle. Je n'ay preſque plus, lui diſoit-il ſouvent aucune ame ſur la terre qui me ſerve ſans interêt ; (Je ſuis celui qui ſuis :) ces paroles interieures étoient autant de traits enflâmés, qui en bleſſant ſon cœur lui donnoient les plus hautes idées de la Divinité, & formoient en elle un déſir ardent de ſe donner totalement au Dieu qu'elle avoit le bonheur de connoître ; juſques-là qu'un jour de la Preſentation de la Sainte Vierge au Temple, preſſée par la Charité de JESUS-CHRIST qu'elle venoit de recevoir dans la ſainte Communion, elle ajoûta aux trois vœux de ſa ſainte Profeſſion ; celui de faire toûjours ce qui ſeroit plus parfait dans l'obſervance de ſes Regles, ayant intention de s'engager à Dieu, par des nœuds encore plus

Elle fait un quatriéme vœu de faire toûjours ce qui ſe-

ſerrés que les nœuds ordinaires, & par des liens ſi indiſſolubles, qu'en dépendant abſolument de ſa ſouveraine volonté, elle ne pût jamais s'en éloigner un ſeul moment de propos deliberé; on comprendra beaucoup mieux toute l'étenduë & toute la perfection de ce vœu par ſes propres paroles: les voicy fidélement tirées de l'Original que l'on a trouvé parmi ſes écrits. roit plus parfait.

En preſence, ô mon Dieu, de vôtre Grandeur, proſternée très-humblement aux pieds de vôtre divine Miſericorde, dans le déſir d'être plus que jamais dediée & conſacrée à vôtre ſaint ſervice, en preſence de la très-ſainte Vierge vôtre Mere, de mon ſaint Fondateur, & de tous les Eſprits Bienheureux, que j'appelle à témoin de l'action preſente; je fais vœu à vôtre divine Majeſté de

tendre perpetuellement & constamment à ce qui est de plus parfait en la pratique de mes saints Vœux, & des maximes de la Loy évangelique, selon les lumiéres que je recevray de Vous, ô mon Créateur par ceux qui tiendront légitimement vôtre place, en qualité de mes Superieurs & Directeurs.

Plaise à vôtre divine Majesté de recevoir ce mien sacrifice, & comme vous m'avez donné le désir & la volonté de le faire, que je reçoive aussi la grace & la force de le parfaire, étant ma volonté de me lier & engager à vôtre souveraineté, par tous les titres & conditions qu'une ame peut vous appartenir, pour tout faire & tout souffrir dans le temps & l'éternité, sans qu'il me soit permis de faire aucun usage de moy-même, du temps, de ma liberté ni d'aucune autre chose, qui me re-

garde ; enſorte mon Créateur que par une volontaire dépendance, je ſois la victime de vôtre amour, deſtinée aux effets ou de rigueur ou de miſericorde, ſelon qu'il ſera plus expedient pour vôtre gloire. Beniſſez, ô mon Createur, & recevez cette mienne conſecration, ſcellés-la de voſtre precieux ſang, & faites que par une continuelle abnegation de moy-même, je donne entrée à voſtre divine grace, afin que par l'aide de vôtre Saint-Eſprit, je me trouve dans la même diſpoſition que cejourd'huy que i'ay fait ma conſecration. 21. Novembre 1661.

Ainſi s'expliquoit cette genereuſe amante de JESUS-CHRIST, qui ne ſouhaitoit rien tant que d'être unie infiniment à lui ; la critique trouvera peut-être quelque choſe à cenſurer dans les termes & les expreſſions de ce vœu ; mais

dequoi n'eſt point capable un cœur penetré de l'amour de ſon Dieu, l'irruption de l'Eſprit-Saint le met hors de ſoy, & lui fournit des paroles qui revoltent ſouvent une foible raiſon, & qui ne la revoltent que parce qu'elles ſont au-deſſus de ſa portée : *Da amantem*, dit ſaint Auguſtin, *& ſentit quod dico*, celui qui aime veritablement ſon Dieu, ſentira par une heureuſe experience la verité de ce que je dis, elle ne paroîtra point ſurprenante à celui qui a faim & ſoif de la Juſtice, à celui qui ne ſe conſidere dans la ſolitude de ce monde, que comme dans un triſte exil, où tout au plus dans un pélerinage, & qui ſoûpire aprés l'éternelle patrie ; mais à un homme froid, qui n'éprouve point les forts & doux attraits du divin amour, ces ſentimens produits par l'éfuſion de la charité paroî-

Auguſt. tract. 26. in Joan.

tront un excès ou une eſpece d'yvreſſe ; ainſi les Apôtres remplis du Saint-Eſprit parurent-ils à des Juifs groſſiers & inſenſibles, *Muſto madere deputant quos Spiritus repleverat* : ſoûmettons donc nos lumieres à celles du Saint-Eſprit, & prions-le de brûler nos cœurs d'un amour auſſi pur que celui qui fit agir nôtre Religieuſe. *Hymnus Eccleſiæ.*

Quelque ſaint que fût un ſi genereux deſſein, elle n'oſa en venir à l'execution ſans la permiſſion de ſa Superieure ; elle le lui propoſa avec ſimplicité, dans la reſolution de ne faire que ce qu'elle jugeroit à propos ; la Superieure inſpirée du Ciel le lui permit, & Sœur Suſanne-Marie en liberté par cette permiſſion de faire ce que ſon amour lui inſpiroit, ſe lie ou s'unit à ſon Dieu, par un quatriéme vœu dont elle avoit peu d'exemples, rafinant même ſur la

perfection où le zele des saintes qui l'avoient precedées dans cette noble carriere, en resserrant son vœu dans l'observance la plus parfaite de ses Regles, pour se resserrer elle-même dans les justes bornes d'une discrete obéïssance, & se précautionner contre les captieux artifices de l'amour propre; écüeil dangereux que doivent éviter les ames vertueuses, & sur tout les personnes Religieuses, qui agissent toûjours avec imperfection, quand elles n'agissent que par leur choix.

Ce vœu fait avec tant de discretion & une si parfaite obéïssance, remplit l'ame de cette sainte Religieuse, d'une consolation que la seule experience pourroit rendre croyable : par celle qu'elle en fit, elle comprit que le joug de JESUS-CHRIST est doux & son fardeau leger ; bien loin qu'un

engagement pareil lui causât dans la ſuite quelques peines ou quelques ſcrupules, il lui procuroit une paix interieure, & calmoit les troubles que pouvoit exciter l'ennemi; ſi par intervalle ce corps de corruption qui appeſantit l'ame, lui faiſoit ſentir quelques traits de l'infirmité humaine, le ſouvenir de ſon vœu lui rendoit la joye de l'aſſiſtance ſalutaire de ſon Dieu, & la fortifioit de ſon Eſprit ſouverain; ſe ſouvenant qu'elle étoit plus particulierement engagée à la pourſuite d'une plus haute perfection, elle ranimoit ſon courage, & ſe trouvoit rétablie dans ſes premieres forces, ſentant avec plaiſir que jamais l'ame n'eſt plus libre, que lorſqu'elle ſe rend plus eſclave du Seigneur, penetrée de cette verité, elle eût employé des moyens encore plus forts pour ſe lier plus

étroitement, si elle eût pû les connoître; elle renouvelloit sans cesse son vœu, protestant chaque fois à Dieu, qu'avec sa grace, elle persevereroit jusques à la fin dans le même désir de lui plaire.

Ainsi lui protesta-t-elle quelques années aprés : voicy les propres paroles de la confirmation de son vœu.

Confirmation du vœu précedent. *Le vingt-cinquiéme Septembre mil six cens soixante-neuf, en presence de la très-adorable Trinité, qui a aujourd'huy favorisé mon ame, de l'impression plus intime de l'amour du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit, après avoir connu le soin amoureux, & le désir que mon Dieu a de me changer & transformer en lui-même, considerant ce que je pouvois faire de mon costé pour correspondre à cette faveur, voyant que par sa grace j'avois sacrifié à son amour*

ce qui eſt de plus eſtimable & de plus cher à la créature, que l'uſage de ma liberté étoit parfaitement en ſa dépendance, par le deſaveu que j'en ay fait, & que je reconfirme irrevocablement & avec toutes les conditions portées au vœu de ma conſecration ; Je joins à iceluy la donation plus particuliere de mon être & de toutes ſes dépendances, voulant que mon corps ſoit entierement entre les mains de mon Dieu, renonçant à tous les droits que la nature pourroit y prétendre, ſoit pour la conſervation d'une ſanté, qui ne ſera deſormais conſiderable, qu'autant que j'y reconnoîtray la volonté de celui qui en eſt abſolument le maître. Pour cela je promets avec l'ayde de mon Dieu, de ne point rechercher ni même arrêter volontairement la penſée, ſur aucune choſe de mon ſoulagement,

& de mes commodités. Je prendray en esprit d'indifference ce qui m'arrivera de contraire ou de profitable, ensuite de l'ordre de mes Superieurs, sans examen ni reflexion volontaire, devant me suffire que mon être est absolument à Dieu, & que sa Providence en doit disposer, ainsi que d'une vie & d'une santé qui ne releve que de sa seule bonté, & qui est absolument dediée à son honneur: c'est ma resolution & ma promesse ferme & constante que Jesus-Christ mon Redempteur & mon Epoux a scellé par le Sacrement adorable dont il a aujourd'huy repu mon ame, me promettant de la part de son Pere, qu'en échange son très-pur amour, prendroit la place de moy-même, afin que mes pensées, mes desirs & mes mouvemens fussent tous en lui.

Voilà ce qu'operoit dans cette bonne Religieuse l'ardent désir de

plaire à ſon Dieu, & de s'unir à lui ; par là elle ſe ſentoit appellée au doux repos d'une continuelle méditation ; mais ſans être détournée du travail quand il étoit neceſſaire ; la contemplation de Marie n'empêchoit point en elle l'action de Marthe, & l'action de Marthe ne troubloit point la contemplation de Marie, elle agiſſoit quand il le falloit, mais elle n'agiſſoit que dans une continuelle preſence de Dieu, elle l'avoit toûjours en vûë, juſques même dans les actions qui paroiſſoient les plus indifferentes.

Ses employs dans la Religion.

Tant de vertus réünies dans un même ſujet firent bien-tôt juger cette jeune Profeſſe, propre pour tous les emplois de la Religion, dont on comprit dès-lors qu'elle ſeroit le bonheur & l'apui ; le premier qu'on lui donna fut d'être aide ou compagne de

la Sacriſtine, ſon zéle à travailler à la décoration des Autels, lui ayant procuré une oppreſſion de poitrine, ſa Maîtreſſe lui ordonna d'aller trouver l'Infirmiere, & de faire ce qu'elle jugeroit à propos, celle-cy lui appliqua les ventouſes qui furent auſſi-tôt découpées : un moment après Complies étant ſonnées, l'Infirmiere lui dit imprudemment d'y aller ; ſans héſiter & ſans ſe plaindre, la jeune Religieuſe y va, elle ſe tient à genoux pendant tout le temps de l'Oraiſon ; & ſuit les autres exercices, comme ſi elle n'avoit eu aucun mal, juſqu'à ce qu'enfin étant à la récreation avec ſes Sœurs, une défaillance de cœur, fit connoître l'operation qu'elle avoit ſoufferte, & dont elle n'avoit dit mot, non pas même à ſes compagnes, le Seigneur ſe ſervant ainſi de l'imprudence

ou du zele indiſcret d'une Infirmiere, pour la rendre participante des douleurs de ſa Paſſion, à laquelle elle a toûjours eu une devotion particuliere.

Ce fut pour ſe crucifier avec ce divin Sauveur ſur une même Croix, qu'elle châtia rudement ſon corps, quoi qu'innocent, & que par le cilice, les ceintures de fer, de longues & frequentes diſciplines, & pluſieurs autres auſterités, dont on n'a jamais rien ſçû que par ſurpriſe, elle le reduiſoit en ſervitude; cela pourtant toûjours de l'avis & du conſentement de ſes Directeurs, auſquels elle obéïſſoit comme elle eût obéï à JESUS-CHRIST: on trouva un jour dans ſon lit un ais ſur lequel elle couchoit, & qu'elle y avoit oubliée; elle continua ce genre de vie penitent juſqu'à la fin de ſes jours, ſe ſervant de ſon autorité lorſ-

qu'elle étoit Superieure, pour contenter l'ardeur de ſon zéle, & ayant quand elle ne l'étoit pas, de ſaints & innocens détours pour obtenir la permiſſion de ſe mortifier.

Après avoir demeuré quelque temps à la Sacriſtie, on la fit aſſiſtante du Noviciat, & ſurveillante de la Communauté, elle exerça ce dernier employ qui demande une grande diſcretion avec une prudence & une ſageſſe ſi conſommée, que ſans manquer en rien à ſon devoir, elle ſe concilia par ſa douceur l'eſtime, la bienveillance & la confiance de toutes les Religieuſes en general, & de chacune en particulier.

On avoit déja une ſi haute idée de ſa vertu & de l'intelligence que lui donnoit pour les affaires un eſprit éclairé, que dès-lors on crût

crût ne pouvoir mieux faire pour le bien de la Maiſon, que de lui en confier le temporel, quoiqu'elle n'eût encore que vingt-ſix ans. Cet employ qui demandoit une grande attention, n'interrompit point celle qu'elle donnoit à l'Oraiſon ; c'étoit dans ſon Oratoire & aux pieds de ſon Crucifix, où elle regloit le plus ſouvent ſes comptes, où elle pourvoyoit au temporel de la Communauté, & où tournant toutes ſes penſées, & mettant toute ſa confiance en Dieu, elle en éprouvoit ſouvent une protection particuliere : ainſi lui arriva-t-il, lors qu'ayant remarqué une erreur conſiderable dans les comptes de la dépenſe de trois années, ne pouvant malgré toutes ſes diligences en découvrir la cauſe ; bien loin de ſe troubler & de s'affliger, elle eut recours à Dieu, elle alla tranquil-

lement entendre la ſainte Meſſe, elle y communia & invoqua avec une grande confiance l'Ange tutelaire de la Maiſon ; à ſon retour ſes yeux auſſi-tôt deſſillés, elle reconnut dans un inſtant, ce qu'elle n'avoit pû reconnoître après bien d'exactes recherches, que l'on avoit oublié de compter la dépenſe de toute une année, & de la rapporter aux deux autres années ; cette ſage économe, auſſi attentive à ſon bien ſpirituel, qu'elle l'étoit au bien temporel de la Communauté, ſe ſervit de cet évenement pour augmenter ſa devotion envers les Saints Anges, qu'elle a toûjours honorés d'un culte particulier, & dont elle a reçû une ſenſible protection en differentes occaſions.

Elle écrit par l'ordre de

Environ dans ce temps-là, Monſieur l'Abbé de ſaint Juſt ſon Superieur & ſon Directeur parti-

culier, lui ordonna d'écrire ce qui regardoit ſon interieur depuis ſon entrée en Religion ; l'obéïſſance & la ſoûmiſſion qu'elle avoit pour ſes Superieurs d'un côté, le déſir de mener une vie cachée de l'autre, lui livrerent differens combats, elle eût bien ſouhaité obéïr, mais elle craignoit qu'en publiant les faveurs ſecrettes du Roy ſon époux, elle ne s'exposât à les perdre, en s'expoſant à l'amour propre, & laiſſant échaper quelques ſentimens de vanité ; Dieu voulut bien la raſſurer & la déterminer dans cette incertitude, en lui diſant interieurement, que malgré ſa repugnance à faire ce qui lui étoit ordonné, elle ne devoit pas héſiter à obéïr, qu'il trouveroit ſa gloire dans ſon obéïſſance, que l'abnegation de ſa propre volonté lui ſeroit un ſacrifice plus agréable encore, que les hu-

ſon Superieur ce qui ſe paſſe dans ſon interieur, les graces & les connoiſſances dõt Dieu la favoriſé.

miliations d'une vie cachée, que les graces qu'il lui accordoit étant des biens qui étoient en elle, ſans être d'elle, ſon humilité ne riſquoit point de les écrire ; que pluſieurs perſonnes ſeroient par là excitées à loüer l'ouvrage du Seigneur, & à reconnoître les operations de ſa grace, & les abondantes émanations de ſon amour.

La Sœur Suſanne-Marie ainſi inſpirée par JESUS-CHRIST, & ſoumiſe aux ordres de ſon Directeur, met la main à la plume, *Pſ.* 44. ou pour parler avec le Prophéte, elle fut elle-même la plume dont ſe ſervit le Saint-Eſprit ; plût au Ciel voulût-il diriger la mienne pour écrire des merveilles qu'un foible mortel a peine de comprendre ; c'eſt icy où je ſens & où j'avoüe mon incapacité ; je tiaray des myſtéres que je ne puis expliquer, & quand même je

pourrois m'élever juſqu'à cette hauteur des richeſſes de la ſageſſe & de la ſcience de Dieu, la diſcretion me retiendroit dans le ſilence, nôtre ſiécle eſt trop enſeveli dans la chair & le ſang, ou pour parler avec l'Ecriture, il eſt eſt trop animal pour comprendre des choſes qui ſont de l'Eſprit de Dieu ; les revelations, les extaſes, les viſions, les communications du Créateur à la créature qui furent familieres à nôtre venerable Sœur, ne paſſent preſque plus dans le monde que pour un fanatiſme, quand même le ſiécle pourroit être plus indulgent pour le ſujet dont j'ay l'honneur de parler, le reſpect que je dois & que je fais profeſſion d'avoir pour nôtre Sainte Mere l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, m'oblige d'attendre que par ſon infaillible organe, Dieu veüille

1. ad 8. Cor. c. 2.

bien manifeſter au public, des miracles & des prodiges, dont la verité ſeroit atteſtée par une nuée de témoins encore vivans, auſſi dignes de foy par leurs vertus que par leur caractere.

Dans la ferme eſperance que Dieu ne tardera pas de glorifier cette Sainte devant les hommes, & de relever l'humilité de ſa ſervante, je me contenteray de dire qu'elle écrivit par obéïſſance, que dans le recit qu'elle fait de ſa vie, on y admire une candeur qui ſans rien taire des dons que Dieu lui a communiqué, ne s'oublie jamais de ſon neant, & ſçait toûjours rapporter les faveurs dont elle a été honorée, à celuy qui les luy a accordées. Dans un grand nombre de lettres qu'elle a écrites, & dont on conſerve les originaux avec ſoin, on y voit une plenitude ſurabondante de l'eſ-

prit du Seigneur qui ſe fait ſentir au Lecteur : Dans un Traité qu'elle a fait des ineffables grandeurs de Dieu en luy-même & en ſes Saints, on y découvre viſiblement la lumiére Divine ; le Théologien le plus ſçavant qui a blanchi dans la recherche de la verité, ne peut s'expliquer avec plus de netteté, ni percer plus avant dans les myſtéres les plus ſublimes ; jamais les Thereſes, les Brigittes, les Magdelaines de Pazzi, les les Meres d'Agreda ne parlerent avec plus d'onction & d'élevation, & on ne peut lire ſes admirables écrits, ſans convenir que comme l'Apôtre, tout ce qu'elle nous a laiſſé n'a rien de l'homme, parce qu'elle ne l'a reçû ni apris d'aucun homme, mais par la revelation de JESUS-CHRIST. *Ad Gal. c. 1.*

Ainſi vivoit cette venerable Sœur dans les revelations & la

contemplation des plus ſublimes myſtéres, ſans pourtant ſe negligler en rien dans les ſoins de ſon économat, lorſque la Mere de la Pâlu de Boulignieux, actuellement Superieure, fut tout à coup ſurpriſe par une violente apoplexie qui termina ſes jours par une mort ſubite, ſans avoir été imprévûë : la Communauté de l'Anticaille ſenſiblement affligée, par une perte ſi conſiderable, crut ne pouvoir mieux la reparer qu'en élevant ſur ſa tête la Sœur Suſanne-Marie de Riants : d'une commune voix elle fut éleüe Superieure entre pluſieurs excellens ſujets que l'âge, la vertu & une longue experience rendoient très-capables d'exercer cette charge ; elle fut ſeule affligée d'un choix qui marquoit le juſte diſcernement de la Communauté, comme il étoit une preuve au-

Sa premiere Superiorité.

thentique du mérite de l'Eleüe : d'abord elle s'en excuſa ſur ce qu'elle n'avoit pas encore trente-ans, qui eſt l'âge ordinaire determiné par le Concile & par les Conſtitutions ; elle oppoſa ce défaut d'âge, comme une raiſon inſurmontable qui devoit annuller ſon élection ; mais le Superieur n'y ayant aucun égard, paſſa outre, & convaincu que le mérite ſuppléoit à l'âge, il la confirma, lui diſant, *Je vous diſpenſe des quatre mois qui vous manquent.*

Cette digne Superieure, qui avoit ſçû ſi parfaitement obéïr, ſçût également bien commander; étant entrée dans le bercail, par la bonne porte, elle gouverna ſon troupeau avec toute la ſageſſe que l'on eût pû attendre d'une perſonne qui auroit vieilli dans le gouvernement ; ſa vertu, ſa prudence, ſes manieres gracieuſes

& prévenantes, jointes avec un air de modeſtie & de majeſté, la rendoient les délices & la conſolation de ſa Communauté. Sous une Superieure puiſſante en œuvres & en paroles, chaque Religieuſe goûtoit la douceur de ſon état, elle ſeule étoit plongée dans une profonde triſteſſe, ſon humilité lui perſuadant qu'elle étoit incapable de conduire une ſi grande Communauté, elle demandoit au Seigneur par des gémiſſemens continuels, qu'il voulût bien la conduire & ſuppléer à ſon inſuffiſance : aprés ce ſecours d'en haut, elle demanda ceux de ſon Directeur, elle lui repreſenta ſa Superiorité, comme une croix qui ſurpaſſoit ſes forces ; il lui promit d'être ſon Simon Cyrenéen ; (ce ſont les mêmes termes dont il ſe ſervit,) mais Dieu qui vouloit être ſeul l'apuy & le ſoûtien de ſon

épouſe, la priva auſſi-tôt des ſecours qu'elle eſperoit de ſon Directeur, en le retirant de ce monde.

La mort de ce digne Prêtre du Dieu vivant, qui connoiſſant par une heureuſe experience, les attraits & les operations de la grace, ſçavoit parfaitement diſcerner celles dont étoit favorisée la Mere de Riants, toucha ſenſiblement cette bonne Mere; mais quoique privée d'un ſi habile conducteur, elle marcha toûjours d'un pas égal, dans la pratique de la vertu, & dans l'exercice de ſon zele; il ne s'étendit pas ſeulement ſur l'avancement ſpirituel de ſes Religieuſes, il eut un ſoin très-grand, quoique très-moderé du temporel, il commença ce zele par la décoration de l'Egliſe & des Autels, qu'elle orna de beaux & de riches preſens, il continua en

entrant dans tout le détail des beſoins de la Maiſon.

Cette attention l'engagea dans beaucoup d'affaires, elle lui ſuſcita beaucoup de contrarietés; elle les ſoûtint avec une égalité & une tranquillité qu'aucun évenement ne pouvoit alterer; Monſeigneur l'Archevêque, CAMILLE DE NEUFVILLE, qui l'eſtimoit beaucoup, lui ayant accordé le ſouterrain du chemin qui conduit à la Parroiſſe de Fourvieres, où il y avoit un puits pour le public; d'abord tout le quartier s'en allarma, croyant que les Religieuſes en avoient détourné la ſource: Monſieur le Sacriſtain de Fourvieres intereſſé comme les autres dans cette cauſe, alla viſiter le puits avec des témoins, pour s'aſſurer ſi on leur avoit fait ce tort; ils n'en douterent plus ayant trouvé le puits à

ſec ; le Sacriſtain vint ſur l'heure même demander la Superieure, & donnant trop à la vivacité de ſon reſſentiment, il lui dit des paroles très-dures, la menaçant de l'authorité de Monſeigneur l'Archevêque, dont il ſe flattoit d'obtenir la permiſſion de viſiter les voutes de la Maiſon, & de reprendre la ſource. La Superieure, dont la charité ne pouvoit être alterée par les reproches & les injures, répondit avec une douceur qui devoit déſarmer cet homme en colere, il ne laiſſa pas de ſe retirer très-mécontent ; la généreuſe Mere bien plus ſenſible au trouble où elle voyoit ce bon Prêtre, qu'aux injures qu'elle en avoit reçûes, paſſa la plus grande partie de la nuit, à répandre par la priere ſon cœur en la preſence du Seigneur, pour le ſupplier d'adoucir celui du Sacriſtain, celui-

cy étant venu de grand matin visiter une seconde fois le puits, le trouva plus rempli qu'à l'ordinaire, soit que le démon ennemi de la paix, lui eût fasciné les yeux le soir auparavant, ou que Dieu favorable aux prieres de sa servante, eût fait couler miraculeusement cette eau, pour éteindre le feu de la colere dans le cœur de son Prêtre : le Sacristain étonné de ce qu'il voyoit, & reconnoissant sa faute, en vint aussi-tôt faire des excuses à la Superieure; elle les reçût, non pas comme si elle avoit été injuriée, mais comme si elle eût fait elle-même l'injure.

Dans combien d'autres occasions cette charitable Superieure, qui n'avoit confiance qu'en Dieu, sentit-elle, qu'en esperant en lui, on ne peut être confondu, craignant que la source, dont nous

venons de parler, ne manquât quelque jour ; elle fut inſpirée d'en faire chercher une, dans la baſſe-cour de la Maiſon : comme la priere étoit tout ſon recours, elle propoſa à la Communauté, d'aller en proceſſion au lieu où elle eſperoit trouver une ſource : on y va, chaque Religieuſe, s'unit d'intention à cette bonne Mere, dont l'Oraiſon auſſi efficace que la baguette de Moyſe fit ſortir l'eau du rocher, elle portoit elle-même une Statuë de la très-ſainte Vierge honorée dans la Maiſon de l'Anticaille, ſous le titre de Nôtre-Dame de Graces ; & pendant qu'un Chœur de ſaintes Vierges chantoit devotement les Litanies de leur Reine, la Statuë eſt placée par la Superieure, dans l'endroit où l'eau pouvoit être d'une plus grande commodité pour la Maiſon. A la fin des

Exod. c. 17.

prieres, elle fit venir des ouvriers, leur ordonnant de creuſer, ou plûtôt ne doutant pas un moment qu'en parlant au nom du Seigneur, le rocher ne lui donnât de l'eau : pendant trois jours que dura l'ouvrage elle fit continuer les prieres, le troiſiéme, veille de la fête de la très-ſainte Trinité, on découvrit trois filets d'eau qui formerent une belle & bonne fontaine ; en reconnoiſſance de cette faveur, on fit ériger dans le Chapitre un Autel, où ſont repreſentées les trois Perſonnes adorables de la très-ſainte Trinité, & où on ne manque pas d'aller toutes les années le même jour chanter un *Te Deum* en actions de graces d'un bienfait dont la Maiſon profite encore.

L'eau ne fut pas le ſeul élement qui obéït à ſa priere, le feu s'étant pris ſur les ſept heures du

ſoir à la cheminée de la Sale de Communauté, la flâme s'élevoit de la hauteur de trois étages, excitée par un vent des plus violens, la Maiſon étoit menacée d'un total embraſement ; ce ne fut point avec de l'eau que la ſainte Superieure entreprit d'arrêter l'incendie, ce fut avec le feu de la charité dont elle étoit embraſée : animée d'un eſprit de foy & de confiance, elle fit promptement aſſembler la Communauté, pour invoquer le ſecours de la ſainte Vierge, on dit un *Ave maris Stella* : à peine la priere fut-elle achevée, que l'on fut également ſurpris & conſolé de voir l'incendie ſubitement éteinte.

Si les élemens les plus inſenſibles étoient comme forcés par une vertu ſecrette de reſpecter les déſirs de cette ſainte Superieure, les hommes les plus féroces ne

pouvoient reſiſter à ſa voix. Un jour la grande porte étant ouverte pour faire entrer les materiaux neceſſaires à une reparation qu'elle avoit entrepriſe, quatre hommes les armes à la main ſe jettent dans la Maiſon pour ſe ſaiſir d'un ouvrier contre lequel il y avoit un decret de priſe de corps, criant à haute voix que c'étoit par ordre de Monſieur le Prevoſt des Marchands ; il n'en falloit pas tant pour éfraïer des filles, celles qui accompagnoient la Superieure, ne cherchent leur ſûreté que dans la fuite ; la Mere de Riants, cette ame juſte, auſſi intrepide qu'un lion, ſe jette au milieu des épées nuës, pour empêcher que ce malheureux fût pris, & s'oubliant de la timidité naturelle à ſon ſexe, elle dit à ceux qui le pourſuivoient avec une fermeté qui les intimida, &

moy je l'arrête de la part de Monsieur le Lieutenant Criminel, à qui je rendrai compte de vôtre conduite, & de la hardiesse que vous avez euë d'entrer dans une Maison Religieuse : à ces paroles que la charité animoit & nullement la colere, les armes tombent des mains de ces hommes intimidés, & ne pensant plus au malheureux qu'ils vouloient prendre, ils ne pensent qu'à faire satisfaction à la Superieure, qu'ils avoient offensée par leur temerité.

Cette foule d'occupations, tant de sollicitudes & de soins exterieurs, n'empêchoient jamais cette fidelle Conductrice du troupeau choisi du Seigneur, de le précéder dans les exercices de pieté ; son assiduité à l'Oraison animoit les plus ferventes, & excitoit celles qui l'étoient moins ; elle ne

s'en diſpenſoit jamais ; quelque ſpecieux prétexte qu'elle en pût avoir , elle y étoit d'une application qui ne permettoit pas de douter juſqu'à quel point elle étoit unie à Dieu : c'étoit dans ce ſaint exercice , où anéantie en la preſence de la divine Majeſté, & le cœur penetré de ſes grandeurs , elle paroiſſoit enflammée comme un Seraphin.

Les avantages que trouvoient les Religieuſes ſous la conduite d'une Superieure qui brilloit par tant d'excellentes & ſolides vertus , ne les laiſſerent pas balancer un moment pour la reélire ; dés que les trois années de ſa ſuperiorité furent expirées ; aprés ſa réelection , elle continua ſes mêmes ſoins , ne ceſſant d'exhorter ſes Religieuſes à travailler à leur perfection par une charité ardente , & par une confiance entiere

aux ſoins paternels de la divine Providence ; pour rendre ſes exhortations plus efficaces , elle eut une attention continuelle à pourvoir les offices de tout ce qui étoit neceſſaire , afin que les Officieres puſſent s'y occuper avec moins de ſollicitude , elle exigeoit ſur toutes choſes une grande exactitude dans les Religieuſes à faire ce qui leur étoit preſcrit , leur rappellant ſans ceſſe ce que dit ſaint François de Sales , que toute la perfection des Filles de la Viſitation eſt renfermée dans leurs Regles & leurs Conſtitutions , & elle faiſoit elle-même ce qu'elle enſeignoit aux autres.

Fidelle imitatrice des vertus de ſon illuſtre Patriarche , & remplie de ſon eſprit , ſa douceur ſe faiſoit ſentir dans tous ſes entretiens , & juſques même dans ſes corrections, ſi quelquefois elle

étoit obligée d'en faire ; comme elle n'ouvroit la bouche qu'à la Sageſſe, la loy de la clemence fut toûjours ſur ſa langue, & cette bouche qui ne parloit que de l'abondance d'un cœur penetré de ſon Dieu, ne parloit ordinairement que de Dieu : l'Ancien & le Nouveau Teſtament, l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, pluſieurs Ouvrages des Saints Peres, qui avoient fait le ſujet de ſes lectures, faiſoient ordinairement celui de ſes converſations ; juſques dans les récreations, elle n'en goûtoit d'autre que de parler de Dieu, ne faiſant que ſe prêter à tout autre diſcours, & revenant comme dans ſon centre à ceux qui pouvoient exciter à la vertu, elle la rendoit aimable par ſes manieres naturelles & aiſées, toutes les Religieuſes diſputoient à l'envi, à qui pourroit ſe placer auprès

d'elle, & aucune n'en ſortoit qu'elle ne ſe ſentît animée d'un nouveau déſir de perfection.

La bonne odeur d'une vertu ſi accomplie, n'embaumoit pas ſeulement l'interieur de ſa Maiſon, elle s'exhala juſqu'au dehors, les perſonnes les plus diſtinguées reſpectoient juſqu'au ſeul nom de la venerable Mere de Riants, MONSEIGNEUR CAMILLE DE NEUFVILLE Prélat, dont la pénétration infinie, & le juſte diſcernement euſſent merité de tenir les rénes de l'empire, avoit une veneration ſinguliere pour cette bonne Mere. Etant venu dans ſon Monaſtere pour lui communiquer les ordres du Roy, qui vouloit que Madame la Princeſſe de Colonne entrât dans une Maiſon Religieuſe, telle qu'il lui plairoit : il declara que la Princeſſe faiſoit choix de l'Anticaille, la

Superieure affligée par la crainte qu'une perſonne de ce rang nuiſit au ſilence & au recüeillement qui regnoit dans ſa Maiſon, repreſenta ſes raiſons à ſon Archevêque avec tant de douceur & de force, que le Prélat fâché de ne pouvoir ſe diſpenſer d'obéïr aux ordres de Sa Majeſté, n'oublia rien pour conſoler la Superieure, & lui dit avec beaucoup de démonſtration d'eſtime. „ Que vous êtes „ heureuſe, ma chere Mere, d'ê- „ tre dans une ſainte Retraite, „ priez Dieu pour nous qui ſom- „ mes dans de grandes diſſipations.

La Superieure bien conſolée de voir ſon Archevêque partager avec elle ſes peines, mais très-affligée du fracas que la Princeſſe & ſa ſuite faiſoient dans ſa Maiſon, eut recours à un plus puiſſant conſolateur, elle pria inſtamment l'Epoux de ſes Religieuſes

&

& le ſien, de ne permettre pas que ſes bien-aimées fuſſent éveillées malgré elles ; ſa priere fut efficace ; dans trois jours Monſeigneur le Marquis de Villeroy, aujourd'huy Duc & Pair, Maréchal de France, Gouverneur de Lyon, vint voir la Princeſſe ; il lui fit eſperer de la raccommoder avec ſon époux, & la détermina à ſortir de l'Anticaille : ſurpris d'un ſi prompt changement, il dit à la Superieure : Ma Mere, " vôtre Maiſon eſt toute de Dieu, " puiſque par vos prieres, nous " avons obtenus dans trois jours, " ce que nous n'aurions osé eſpe- " rer obtenir de pluſieurs années. "

Dans un procès qu'elle fut contrainte de ſoûtenir pour rentrer dans un bien qui avoit été aliené, elle fut l'admiration de ſes Juges par ſa droiture, ſon courage, ſa patience & ſa penetration

d'eſprit, ils avoüerent que ſes lumieres & les éclairciſſemens qu'elle leur donnoit, leur ſervoient plus que toutes les pieces qu'ils avoient en main, ce qu'ils regardoient avec raiſon, comme une eſpece de prodige, dans une jeune Superieure, qui dès ſon bas âge ne s'étoit appliquée qu'à l'Oraiſon, & aux exercices de la Vie Religieuſe.

Mais ce qui me paroît un prodige plus digne encore de nos admirations, c'eſt de voir une jeune Superieure tendre & délicate, dont la charité pour les malades ne ſe bornoit pas à une ſimple & ſterile compaſſion, elle ſe portoit aux actions mêmes les plus repugnantes à la nature, ſans jamais témoigner ny avoir la moindre repugnance, ſoûtenant avec une patience inalterable, celles que la longueur du mal pouvoit

rendre chagrines & inquietes, elle ne leur marquoit jamais ni par ſes paroles ni par ſes actions le plus léger reſſentiment, elle ne diſoit rien ni en general ni en particulier, qui pût faire connoître leurs mauvaiſes humeurs, multipliant au contraire ſes viſites à celles qui étoient les plus fâcheuſes, & leur procurant des Officieres tout ce qui pouvoit leur faire quelque plaiſir, ne ſe bornant pas à ce qui leur étoit neceſſaire.

Sa charité pour les malades ne l'engageoit pas ſeulement à les ſervir, mais convaincuë que Dieu arbitre ſouverain de la ſanté & de la maladie, eſt le premier que l'on doit chercher dans l'infirmité, elle le cherchoit pour ſes Filles infirmes, en lui adreſſant de ferventes prieres, & ſouvent par leur efficace, les maladies qui

paroiſſoient devoir être terminées par la mort, tournoient à la plus grande gloire du Seigneur. Une Religieuſe étant affligée d'une fiſtule, qui occupoit depuis le coin de l'œil juſqu'au milieu du nez, les Medecins conclurent que l'on ne pouvoit ſe diſpenſer de lui faire l'operation, pour prévenir la carie de l'os ; la Religieuſe dans l'excès de ſa douleur, va toute en larmes trouver une des Infirmieres, qui la conduiſit à la venerable Mere de Riants ; celle-cy l'exhortant à la patience, & tâchant de la conſoler avec les paroles les plus expreſſives, ſe met à genoux & invoque la ſainte Vierge ; ſa priere finie, elle dit à la malade, appliquez mon doigt ſur l'endroit où vous ſentés ; la douleur ſur l'heure même, le bouton de la fiſtule tomba dans la main de la charitable Superieure, & cette Reli-

gieuſe reçût une ſi entiere & parfaite gueriſon, que jamais elle n'eut aucun reſſentiment de ſon mal : ce fait eſt averé par des Religieuſes encore vivantes, qui furent témoins d'un ſi prodigieux évenement.

Ainſi rempliſſoit dignement tous les jours de ſa ſuperiorité, cette venerable Mere ; les ſix années étant expirées, dans la pratique de toutes les vertus qui font une excellente ſuperieure, & ne pouvant être continuée, on élût en ſa place la Mere de Clermont de Montoiſon, la Communauté qui ne pouvoit avoir la Mere de Riants pour Superieure, voulut tout au moins qu'elle fût une de ſes principales Officieres ; elle fut nommée conſeillere, employ dont elle s'acquitta avec une grande exactitude, mais toûjours avec une grande dépendance.

Cet employ la répandant moins dans les occupations exterieures, elle eut plus de loisir pour s'appliquer à l'Oraison, son application & les graces qu'elle reçût, affoiblirent si fort son temperament, qu'elle en eut une éteinte de voix, qui ne lui permettoit pas de parler sans se faire une grande violence ; cette indisposition, quoique considerable, ne fit aucune interruption dans ses exercices, elle ne laissa pas de suivre regulierement le Chœur & de chanter autant qu'elle le pouvoit l'Office avec les autres Religieuses, jusqu'à ce que la Communauté dont elle étoit tendrement aimée, alarmée de son mal, on lui ordonna de prendre quelque repos: comme elle n'agissoit que par obéïssance, elle se soûmit sans peine à tout ce que l'on exigea d'elle ; on n'oublia rien pour rétablir une santé

ſi précieuſe, mais inutilement pour lors ; ſon mal ne provenant point des cauſes ordinaires, déconcertoit tous les ſecrets de la médecine, & ſurpaſſoit la connoiſſance des Medecins.

La Mere de Montoiſon ayant fini ſes trois années de Superiorité, avec beaucoup de dignité, on ne doutoit en aucune maniere de ſa réelection ; cependant pour ſe conformer aux reglemens de l'Ordre, la Communauté s'aſſembla pour proceder à l'élection : Une Religieuſe du même âge que la Mere de Riants, & qui avoit été ſa compagne de novitiat, avoit toûjours eu dès-lors une certaine antipatie pour elle, la voyant entrer dans le Chœur où la Communauté s'aſſembloit, elle n'eut pas aſſez d'attention ſur elle-même, pour moderer ſa vivacité, écoutant trop des ſentimens qui

lui étoient entierement ſinguliers, elle pouſſe aſſez fortement la Mere de Riants, lui diſant d'un air mépriſant, *Ne croyez-vous pas que nous allons vous élire pour nôtre Superieure.* Cette venerable Mere ſans s'émouvoir, & ſans donner la moindre marque du plus léger reſſentiment, répondit avec une douceur & une honnêteté charmante, *Je ſuis incapable de cette charge, il n'y a aucune apparence que l'on penſe à moy, puiſque je ſuis hors d'état de parler.*

Sa ſeconde Superiorité.

On y penſa cependant fort ſérieuſement, ce que la Religieuſe avoit laiſſé échaper, ou par raillerie ou par crainte, fut comme une prophetie de ce qui devoit arriver; quoique l'on fût très-content de la Mere de Montoiſon, & que la Mere de Riants eût toûjours la même éteinte de

voix, malgré toutes ſes repreſentations elle fut élûë Superieure, le Preſident aux élections, voyant que la Mere de Montoiſon, pour laquelle il avoit une ſinguliere eſtime, n'avoit point été continuée, il ne put diſſimuler ſon étonnement & ſa ſenſibilité, *Vous avez eu*, dit-il à la Communauté, *égard aux indiſpoſitions de vôtre Superieure, c'eſt pourquoy vous avez fait choix de la Sœur de Riants, c'eſt à elle maintenant à chercher ſa voix, voyons ſi elle la trouvera*; la Mere nouvellement élûë, s'approcha le plus qu'elle pût de la grille, pour faire ſa Profeſſion de Foy, ne croyant pas à cauſe de ſon éteinte de voix, pouvoir ſe faire entendre du Superieur : mais l'Eſprit-Saint qui avoit preſidé à cette élection, ranima tellement la voix éteinte de la malade, qu'elle prononça ſa

Profeſſion de Foy avec fermeté & d'une maniere intelligible, malgré le torrent de larmes qu'elle verſoit, la Communauté y mêla les ſiennes par la joye & l'admiration que lui cauſa une ſi ſurprenante merveille ; le Superieur lui-même ne pouvant reſiſter à la grace qui lui parut parler par la bouche de la Mere de Riants, & revenu de ſa prévention, confirma ſon élection, & lui dit, *ma Mere, je prie Dieu de tout mon cœur, qu'il continuë à répandre ſur vous ſes graces & ſes bénédictions, dont vôtre Communauté reſſentira les effets ; accordez-moy, je vous conjure, quelque part dans vos ſaintes prieres.*

Pendant que toute la Communauté s'applaudiſſoit d'un choix, qui étoit l'ouvrage de cet Eſprit qui ſouffle où il veut, la Religieuſe dont nous avons parlé,

honteuſe de ſa vivacité, bien loin de s'en repentir, en concevoit un plus grand éloignement pour ſa Superieure ; la vûë du preſent, la crainte de l'avenir, tout l'agite ſi fort, qu'elle en eut une aſſez groſſe fiévre : il faut ne pas connoître la fragilité du cœur humain, pour être ſurpris de ce que dans les perſonnes même les plus regulieres & les plus ſages, la paſſion l'emporte quelquefois ſur le devoir : triompher & ſe rendre entierement le maître de l'amour propre, ce ſont de ces coups de la grace auſſi rares que prodigieux ; l'envie, production odieuſe de cet amour propre, quelque vitieuſe qu'elle ſoit, ſe couvre ſouvent des apparences de la vertu, pour ſe ménager une place juſques dans les cœurs les plus droits, & pour peu qu'elle en trouve les avenuës, elle y fait

des progrès, qu'il n'eſt pas facile d'arrêter.

Le mérite de la Mere de Riants étoit trop brillant & trop reconnu, pour ne s'attirer pas quelques envieux ; il étoit aſſez religieux pour les ſoûtenir ſans reſſentiment. Cette ſage Mere, ſçachant la repugnance, que ſa Religieuſe avoit pour elle, & voulant ménager ſa délicateſſe, s'adreſſe à une autre Religieuſe en qui la malade avoit confiance, pour la preſſentir ſi elle ne lui feroit pas de la peine de la viſiter ; la Religieuſe lui répondit naturellement de n'y point aller, parce qu'elle n'y ſeroit pas reçûë comme elle étoit en droit de l'attendre ; une charité médiocre eût été arrêtée par cette réponſe, & eût crû qu'il étoit de la prudence, de n'expoſer ni ſa dignité à un mépris, ni la malade à un

emportement, mais la charité de la Mere de Riants, prette mille fois à laiſſer ſon preſent à l'Autel pour aller ſe reconcilier avec ſa Sœur, qui avoit, quoique ſans raiſon, quelque choſe ſur le cœur contre elle, n'écoûte aucune des raiſons qui auroient pû la détourner de ce religieux devoir ; elle ne craint point de s'expoſer à tout le reſſentiment de cette Sœur, plus malade encore & d'eſprit & de cœur que de corps, elle va la voir, elle en eſt reçûë aſſez froidement, la Religieuſe lui dit quelques paroles déſobligeantes, la Superieure compatiſſante à l'infirmité de ſa Sœur, l'écoute avec tranquillité ; elle lui répond avec tant de prudence, d'humilité & de douceur, elle la prévient & la comble de tant de bienfaits, qu'elle l'oblige enfin de rentrer en elle-même, & fait

d'une Religieuſe qui ne l'aimoit pas, la meilleure & la plus zelée de ſes amies ; juſques-là que tout le détail & les circonſtances de cet évenement que la diſcretion de la Mere de Riants avoit tenus cachés, n'ont été ſçûs que par cette Religieuſe, qui depuis ce temps-là a toûjours eu une ſi grande affection pour cette bonne Mere, qu'elle n'a pas héſité de contribuer à ſa gloire en expoſant la ſienne.

La Mere de Riants eut de ſon côté pour cette Sœur la même affection que pour les autres Religieuſes ; elle les aima toutes en general & en particulier ſans aucune acception pour perſonne, ni aucune de ces bizarres prédilections, qui ne ſervent ſouvent qu'à cauſer du trouble & à former des ſchiſmes dans les Communautés : ſes chapitres étoient

ſi animés & pleins d'onction, qu'à chacune de ſes paroles, les Religieuſes ſe ſentoient une noble & ſainte émulation à pratiquer plus exactement leurs devoirs. Dans celui qu'elle tint une veille de la très-ſainte Trinité, elle s'expliqua ſur cet impénétrable myſtére, en des termes ſi relevés & ſi profonds, que l'aſſemblée admira dans cette ſainte Fille l'éfuſion de l'Eſprit de Dieu, & la plénitude de la ſcience des Saints.

La Communauté voyant avec douleur que leur venerable Mere avoit une attention extrême d'enſevelir dans un profond ſilence, les graces dont Dieu continuoit de la favoriſer, ſouhaita qu'elle eût un Directeur particulier, dans l'eſperance qu'il lui ordonneroit de reprendre ſes écrits qu'elle avoit ceſſé depuis la mort de Monſieur l'Abbé de Saint Juſt;

la Mere acquieſça à leurs déſirs; on lui donna le Reverend Pere Joachim, Provincial des Religieux du Tiers-Ordre de Saint François, homme d'une ſcience profonde, & fort experimenté dans la conduite des ames, il ne fut pas long-temps à connoître le haut degré de perfection où étoit montée cette digne Superieure; voulant cependant s'aſſurer de ſa vertu, il jugea à propos de la mettre à l'épreuve, je ne dis pas ſeulement par pluſieurs auſterités qu'il lui ordonna, mais en lui témoignant une grande indifference pour tout ce qu'elle lui communiquoit, ce qui eſt la plus ſûre pierre de touche de la veritable vertu : avec cette indifference affectée, il ſe contentoit de lui dire, lorſqu'il la voyoit, *dites-moy l'état preſent de vos diſpoſitions*, ce qu'elle faiſoit avec tant

de candeur & de ſimplicité, que ce ſaint homme charmé de la vertu de cette dévote Fille, lui ordonna d'écrire ce qui ſe paſſoit dans ſon interieur, l'aſſurant qu'elle étoit dans la bonne voye, & reconnoiſſant qu'elle étoit conduite par l'Eſprit du Seigneur.

Cet habile Conducteur étant mort, elle ſe mit ſous la direction du Reverend Pere Guillemin, Religieux de la Compagnie de JESUS; cette Societé fertile en tant de grands hommes, regardoit avec raiſon celui-cy, comme un de ſes principaux ornemens, ſa vertu étoit univerſellement reconnuë, & l'on peut dire que ſa reputation étoit au-deſſous de ſon mérite. Ce ſage Directeur accoûtumé à conduire des ames de la plus haute perfection, fut charmé d'en trouver une qui les ſurpaſſoit toutes; il découvrit dans cette

ame du premier Ordre, des graces ſi éminentes, & une pureté de mœurs ſi grande, qu'il lui ordonna de continuer d'écrire, pour laiſſer à la poſterité un memorial des merveilles de Dieu, & pour en obtenir ou en aſſurer la perſeverance, il voulut qu'elle fit du Pain céleſte ſon pain de chaque jour.

C'eſt dans la participation quotidienne de ce Pain des Anges, qu'elle s'affermit dans une pieté qui ſe ſoûtint toûjours également le reſte de ſes jours : ſon zele pour le ſalut des ames & ſon amour pour ſa vocation, l'obligerent à recevoir pluſieurs bons ſujets, quoi qu'avec beaucoup de déſintereſſement ; elle préfera toûjours les qualités de l'eſprit & du cœur aux avantages temporels, voulant ſur tout que l'on n'eût égard qu'à la volonté de Dieu, ſans aucune

conſideration humaine, elle détourna pluſieurs jeunes perſonnes, dont l'eſprit & la naiſſance auroient pû faire beaucoup d'honneur à la Religion, connoiſſant que malgré leurs excellentes qualités, les unes n'étoient pas deſtinées à la vocation Religieuſe, les autres étoient appellées à des Inſtituts plus auſteres que le ſien, & les exhortant à ſuivre avec fidelité les vûës que le Seigneur leur donneroit.

Malgré toutes ſes précautions la reputation de ſa vertu, attira un grand nombre de filles à ſa ſuite, la médiſance prit de là occaſion de l'accuſer de trop multiplier les receptions, elle n'en fut en aucune maniere indignée contre les médiſans, elle les prévenoit par des paroles ſi douces & ſi obligeantes, qu'ils étoient contraints de ſe taire, & bien loin

de rendre le mal pour le mal, elle ne manquoit jamais de relever tout le bien qui pouvoit être dans les perſonnes qui avoient médit d'elle, faiſant quand elle le pouvoit ſans aucune affectation, l'éloge de ceux mêmes qui avoient cenſuré ſa conduite.

Ses trois années étant finies, elle fut reélûë, avec encore plus d'empreſſement que la premiere fois, captivant tous les jours de plus en plus les cœurs de ſa Communauté, & les attirant à Dieu par les liens de la plus héroïque charité, elle parut la porter au-delà des bornes ordinaires, dans une occaſion aſſez intereſſante: Une Religieuſe de la Maiſon de Metz en Lorraine, ayant été envoyée dans celle de Terraque, y fut atteinte d'un fâcheux cancer, ayant demandé à s'en retourner dans ſa Maiſon, toutes celles par

où elle paſſoit, eurent une grande apprehenſion d'un mal ſi dangereux, la Mere de Riants, dont la charité n'exceptoit perſonne dans ſes bienfaits, ne pût ſe réſoudre de laiſſer aller cette Sœur affligée, dans une Maiſon que la pauvreté mettoit hors d'état de fournir à ſes beſoins, elle propoſa à la Communauté de la recevoir, regardant JESUS-CHRIST en ſa perſonne ; elle parla d'une maniere ſi inſinuante & ſi animée, que quoique l'on prevût aſſez & les difficultés & les dangers de cette charitable entrepriſe ; d'abord ſix Religieuſes s'offrirent pour ſervir la malade, la Superieure applaudiſſant à leur zele, voulut le partager avec elles, ſçachant que la Communauté n'eût pas ſouffert qu'elle s'exposât à un ſi grand danger, elle fit placer la malade dans une chambre voiſine

de la ſienne, pour être plus à portée de lui rendre ſervice, ſans que l'on s'en apperçût, défendant aux Infirmieres de reveler ce ſecret myſtére de charité ; pendant que ſes Sœurs répoſoient, elle s'occupoit dans les ténébres qu'elle éclairoit par le feu de ſon amour, demeurant ſouvent depuis dix heures juſqu'à minuit, pour aider à celles qui panſoient la malade, ſe tenant ſous le rideau de ſon lit panchée ſur elle, pour lui ſoûtenir la tête, quoique l'infection fût preſque inſoûtenable, ſans marquer aucune repugnance, elle qui naturellement étoit fort délicate ; elle portoit la complaiſance juſqu'à goûter elle-même les médecines, la malade ayant l'indiſcretion de l'exiger, ainſi jamais la mere la plus tendre n'eût porté ſes ſoins & ſon attention plus loin pour une fille

qu'elle aimeroit tendrement, jamais cette charitable Superieure ne ſe rebuta auprés de cette malade, dont la mauvaiſe humeur étoit preſque auſſi inſupportable que le mal qui la cauſoit ; elle lui continua ſes ſoins juſqu'au dernier ſoûpir, & juſques même aprés ſa mort, ayant fait dire des Meſſes, & fait des aumônes extraordinaires pour le repos de ſon ame.

Les ſix années de ſa Superiorité étant ainſi écoulées, dans tous les exercices de la plus édifiante pieté, on ne peut dire quelle fut ſa joye de ſe retrouver inferieure ; elle ne fut pas moins les délices & l'admiration de la Communauté, par ſon humilité & ſa parfaite ſoûmiſſion, qu'elle l'avoit été par la ſageſſe de ſon gouvernement ; la Mere de Pradel fut pour lors élûë Superieure, la Mere de Riants Conſeillere, &

une année après Assistante : dans cette derniere charge elle fit paroître un grand zele pour l'Office Divin, très-exacte à mettre ordre au moindre manquement qu'on y faisoit ; mais le mettant avec une prudence & une discretion qui faisoit assez connoître que le seul motif qui la faisoit agir, étoit l'amour de l'observance & le zele pour la gloire de Dieu.

Sa troisiéme Superiorité.

Le temps de la Mere de Pradel étant fini, la Communauté voulut rentrer sous la sage & aimable conduite de la Mere de Riants, & elle y rentra effectivement par l'élection qu'elle en fit avec une joye qui égaloit la tristesse qu'en avoit cette bonne Mere ; c'étoit toûjours avec de nouvelles peines qu'elle acceptoit un employ dont elle connoissoit l'importance mieux que tout autre, elle ne l'eût jamais accepté sans la promesse

promeſſe qu'elle avoit fait à Dieu, de ſe conformer en toutes choſes à ſa ſouveraine volonté.

Monſeigneur de ſaint George Archevêque de Lyon, & parent de cette venerable Mere, l'ayant honoré d'une de ſes viſites, & lui renouvellant tous les ſentimens d'eſtime & de bonté, qu'il avoit toûjours eu pour elle, la Mere ſe ſervit de cette occaſion pour ſçavoir ſi ſon Archevêque approuveroit qu'elle continuât de communier tous les jours, comme le lui avoit ordonné le Pere Guillemin, que la mort lui avoit enlevé, & ſi elle devoit ſe remettre ſous la conduite de quelqu'autre Directeur; la réponſe de cet illuſtre Prélat, un des plus ſçavans de l'Egliſe Gallicane, dont la pieté ſolide & la religion très-éclairée donnerent une ſûreté preſque infaillible à toutes ſes déciſions, fut

que peu de perſonnes étoient capables d'entrer dans les deſſeins de Dieu ſur elle, que ſes Regles, ſes Conſtitutions & les lumiéres d'enhaut dont elle étoit favoriſée, devoient lui ſuffire pour ſa conduite. Cet oracle prononcé par un ſi ſçavant Prélat, contenta d'autant plus cette venerable Mere, que par là elle ſe crût dégagée de l'ordre que ſes Directeurs lui avoient donné, d'écrire ce que le Seigneur operoit en elle, & en cela elle trouvoit le moyen de contenter ſon humilité profonde, qui lui inſpiroit toûjours de ſe tenir cachée.

Si cette réponſe pouvoit flatter ſon humilité, celle que lui fit le Prélat ſur la Communion, n'eût point flatté ſon amour propre, pour peu qu'il eût eu quelque part dans cette ſainte pratique, où il ne s'inſinuë que trop ſouvent

quand on n'eſt point aſſez ſur ſes gardes, le ſaint Archevêque en lui parlant de la communion de tous les jours, lui dit aſſez ſéchement: " Qu'il étoit plus parfait de ſe conformer à la Communauté; " elle reçût cette déciſion peu favorable à l'attrait qu'elle ſe ſentoit pour la participation des ſaints Myſtéres, avec une humilité & une ſoûmiſſion qui charmerent l'Archevêque, ſans lui faire la moindre objection ni aucune repreſentation, reſpectant dans la perſonne de ſon Prélat celle de JESUS-CHRIST, & recevant ſon ſentiment, comme un ordre auquel elle ne fit aucune difficulté d'obéïr : continuant la converſation avec la même tranquillité qu'auparavant, l'Archevêque, à qui rien n'échapoit, perçant juſques dans le ſecret du cœur de cette ſainte Religieuſe, ne douta

pas que ce ne fût un grand ſacrifice pour elle, d'être privée de la ſainte Communion : ayant pris congé d'elle, il revint ſur ſes pas & lui dit ; „ ma Mere, je penſe „ que le Pere Guillemin a eu de „ grandes raiſons pour vous or„ donner de communier tous les „ jours, & moy je le juge à pro„ pos, continués, & ne m'y ou„ bliés pas. Très-édifié de la converſation qu'il avoit eu avec elle, il ne pût s'en taire lorſqu'il fut de retour dans ſon Palais : „ Je viens, „ dit-il, de voir la Mere de Riants, „ je l'ai connuë étant jeune, elle „ m'entretenoit ſur l'Ecriture & „ ſur les Pſeaumes, elle me faiſoit „ toûjours faire quelques nouvel„ les remarques, c'eſt la Thereſe „ de nôtre ſiécle, ſi l'on veut „ trouver une devotion ſolide, „ exempte de toute illuſion, il „ faut la chercher dans cette

„ ſainte Religieuſe : pareil éloge ſorti de la bouche d'un grand homme, dont la juſte pénetration ne s'arrêtoit pas à de ſimples apparences, eſt un témoignage authentique de la vertu de cette très-honorée Mere.

Elle en donna un témoignage, qui n'étoit pas moins convaincant par la patience avec laquelle elle ſoûtint environ dans le même temps une violente & dangereuſe maladie : Une jeune Religieuſe ayant été attaquée de la petite verole, les Medecins qui d'abord ne connurent pas la qualité de ſon mal, lui ordonnerent des remedes contraires ; cette mépriſe eut de fâcheuſes ſuites, la Religieuſe fut en peu de temps couverte d'ulceres & de charbons, que l'on connut être une eſpece de peſte ; la charitable Superieure incapable de garder aucun ménagement,

quand il s'agiſſoit du ſervice des malades, donna ſes ſoins les plus aſſidus à celle-cy : en vain lui repreſenta-t-on le danger auquel elle s'expoſoit, n'ayant jamais eu la petite verole ; *Que je ſerois heureuſe*, diſoit-elle, *de ſortir de ce corps de peché, en procurant à cette chere malade la paix interieure & la ſoûmiſſion à la volonté Divine* ; ſes entretiens fervens & les ſaintes lectures qu'elle lui faiſoit, eurent un ſi heureux ſuccès, que la malade fit à Dieu un entier ſacrifice de ſa vie, & la finit heureuſement par une ſainte mort.

La Superieure qui ne l'abandonna jamais juſqu'au dernier moment, fut en la ſervant atteinte du même mal ; elle étoit pour lors âgée de cinquante deux ans, une petite verole ne pouvoit à cet âge qu'être très-dangereuſe, elle

fut auſſi bien-tôt reduite à la derniere extrêmité, elle ſoûtint cette violente maladie avec une patience, une union à Dieu, une conformité à ſa volonté ſi grande, qu'elle n'ouvrit la bouche que pour le glorifier; elle s'abandonna tellement aux ſoins de ſon Infirmiere, que quoi qu'elle eût un dégoût terrible, elle prenoit indifferemment tout ce qu'on lui donnoit, & cela par un eſprit de mortification, auquel elle s'étoit exercée dès ſon bas âge; ce même eſprit faiſoit qu'elle ſe tenoit toûjours dans une même place, les Infirmieres s'en étant apperçûës, lui demanderent pourquoi elle ne cherchoit pas une ſituation plus commode; elle répondit, " Par la grace de Dieu, je ne fais aucune attention ſur ce " qui me regarde, je vis là-deſſus " ſans crainte & ſans déſir, don- "

nant à toutes les Religieuſes des marques de ſa fidelité inviolable au vœu qu'elle avoit fait.

Le Seigneur rendit enfin cette chere Mere aux prieres ardentes de ſa Communauté, il la retira des portes de la mort ; à peine ſa ſanté fut-elle rétablie, qu'il ſembla que l'infirmité n'avoit ſervi qu'à perfectionner ſa vertu, elle ſe remit avec ſa ferveur & ſa vigilance ordinaire, dans tous les exercices de ſa charge, dans laquelle elle fut continuée pendant les ſix années.

La reputation que lui donnoit à juſte titre une ſi éminente vertu, excita la curioſité de pluſieurs perſonnes ſpirituelles, entre autres un Religieux de l'Ordre de ſaint François Provincial, & célebre Prédicateur, l'étant venu voir, il s'informa d'elle de ſa méthode d'Oraiſon, ſon deſſein étant

de ſçavoir ſi cette vertueuſe Mere, dont il avoit ſouvent oüy parler, ne donnoit point dans quelques illuſions, ou dans quelqu'une des dernieres nouveautés, la Superieure auſſi integre dans ſa doctrine que dans ſes mœurs, & par conſequent toûjours prête à rendre compte de ſa conduite, répondit avec beaucoup de modeſtie, " Que ſa méthode étoit celle qu'enſeignoit ſaint Fran- " çois de Sales, de faire des con- " ſiderations pour émouvoir les " affections; ſurquoy le Religieux repliqua : Mais quand ces mouvemens ſont paſſés où en êtes-vous ? *Je trouve*, lui répondit-elle, *que nous avons deux ſujets inépuiſables pour nous occuper dans ce ſaint Exercice, la grandeur de Dieu & le néant criminel de la créature.* Ces édifiantes paroles confirmerent ce bon Reli-

gieux dans l'idée que lui avoit donné la reputation de cette Religieuſe. „ Suivez ma Mere, lui „ dit-il en la quittant, ſuivez avec „ confiance une ſi ſainte route, „ elle vous conduira bien loin & „ bien ſûrement.

La Mere de Pradel étant élûë Superieure, la Mere de Riants fut nommée Conſeillere & Directrice ; quels progrès ne devoit-on pas eſperer dans les Novices ſous une telle maîtreſſe, bien plus attentive à les inſtruire par ſes exemples que par ſes paroles : quels bons ſujets auſſi ne forma-t-elle pas ? Elle leur inſpiroit ſans ceſſe l'amour & la pratique de la douceur & de l'humilité, qu'elle regardoit comme les vertus les plus cheries de JESUS-CHRIST, & les plus conformes à l'eſprit de la Viſitation ; quelques Religieuſes encore vivantes, qui

ont eu le bonheur d'être Novices ſous une ſi excellente Maîtreſſe, aſſurent qu'aprés la grace, elles ne ſont redevables de leur perſeverance qu'aux ferventes exhortations de cette zelée Directrice ; elle n'avoit d'autre application qu'à établir dans ces jeunes cœurs le regne de JESUS-CHRIST ſur les débris de l'amour propre, leur enſeignant qu'elles n'y parviendroient jamais, qu'autant qu'elles s'appliqueroient à l'oraiſon & à la vie interieure, peut-on dire avec quelle énergie elle les encourageoit à ſoûtenir toutes les difficultés inſéparables de cette vie mortelle, par une parfaite abnegation d'elles-mêmes, & en s'abandonnant entierement à la volonté de Dieu.

Toûjours acceſſible & accüeillante, chaque Novice avoit comme une eſpece de droit ſur toutes

les heures de ſa journée ; toûjours diſpoſée à les entendre & à les ſoulager dans les peines & les tentations preſque inévitables à cet état, elle entroit dans tout le détail de leur conduite, diſſimulant quelquefois leurs fautes ſans les y entretenir, elle les conduiſoit par l'amour bien plus que par la crainte, les reprenant quand il le falloit, mais toûjours avec une douceur, qui captivant leurs cœurs les animoit à leurs devoirs; elle les élevoit, comme demande ſaint François de Sales dans ſes Conſtitutions, à une devotion noble & genereuſe : ſes paroles étoient ſoûtenuës par ſes œuvres, on la vit toûjours la premiere au travail commun, & dans toutes les pratiques d'humilité & de mortification uſitées parmi les Filles de la Viſitation, balayant la maiſon, portant du bois, &

lavant la vaiſſelle, ce qu'elle a continué juſqu'à quelques jours avant ſa mort.

Après avoir pendant quelques années rempli la charge de Directrice, avec la même dignité qu'elle avoit fait paroître dans tous les autres employs, elle fut élûë Aſſiſtante & enſuite Superieure, elle s'étoit ſi bien concilié les cœurs & la confiance de la Communauté, qu'elle n'héſitoit pas un moment dés qu'elle pouvoit rentrer ſous ſon obéïſſance, ſon gouvernement auſſi quoique des plus rigides pour l'exacte obſervance des Regles, ne laiſſoit pas d'être très-aimable & très-doux, parce qu'elle n'exigeoit dans les autres que ce qu'elle pratiquoit elle-même, quittant & ſacrifiant tout pour ſe rendre regulierement à tous les exercices. Sa quatriéme Superiorité.

Meſſieurs de Riants ſes neveux

arrivés de Paris, n'ayant que quelques heures à reſter dans Lyon, vinrent auſſi-tôt rendre leurs devoirs à leur Tante, avec beaucoup de témoignage d'un reſpectueux attachement, la Mere de Riants qui avoit naturellement le cœur bon, reçût ces chers Neveux avec beaucoup de tendreſſe & d'affection ; mais elle ne tarda pas de ſacrifier ſa tendreſſe à ſon exactitude : à peine y avoit-il un quart d'heure qu'elle étoit avec ces chers Neveux, d'un mérite diſtingué, qu'elle n'avoit jamais vû, & qu'elle croyoit bien ne plus revoir, lorſque Veſpres ſonnerent elle n'héſita pas un moment de ſe ſeparer d'eux pour ſe rendre à l'Office, dont elle eût pû ſe diſpenſer, & dont ſans doute elle auroit diſpenſé toute autre en pareille occaſion, prenant ſur elle de ne point laiſſer paroître

ce qui lui en coûtoit pour reſiſter aux preſſantes ſollicitations de ces Meſſieurs, qui la conjuroient inſtamment de ne pas les priver ſitôt de ſon aimable preſence ; en combien d'autres occaſions quitta-t-elle tout pour ne pas manquer à un ſeul point de la regularité.

Toute occupée d'une ſinguliere devotion à la ſainte Vierge, elle n'oublia rien pour inſpirer au public la même devotion ; des grains de Chapelets benits envoyés avec l'approbation & la permiſſion des Superieurs dans toutes les Provinces du Royaume, & juſques même dans le Canada; tant d'autres pratiques de devotion, qu'un Lecteur incredule tourneroit peut-être en dériſion. Heureux s'il pouvoit avoir le même ſort que pluſieurs de ceux qui s'en étant mocqués en certains

tems, furent dans la ſuite contraints d'en reconnoître l'efficace & la vertu, n'ayant pû revenir de certaines peines d'eſprit, que par le ſecours de ces pratiques de devotion, ce qui eſt arrivé à des perſonnes auſſi diſtinguées par leur naiſſance & par leurs dignités, que reſpectables par leur auguſte & ſacré caractere : on a vû des perſonnes de tous les ſexes & de tous les états, venir chercher leur conſolation auprès de cette bonne Mere, s'édifier par ſa converſation, qui étoit toûjours auſſi utile qu'agréable, & s'écrier en ſe retirant, *Voilà un bon eſprit, c'eſt là une vraye Sainte.*

A la cinquãtiéme année de ſa Profeſſion, elle re-

Aprés ſa réelection, elle ſe diſpoſa à renouveller la cinquantiéme année de ſa Profeſſion, par quelques jours de retraite, par un grand nombre de pénitences & de mortifications : on ne pût ſans

être vivement touché, voir cette venerable Mere, dans un âge fort avancé, faire dans le Refectoire une Amande honorable devant le Crucifix, la corde au col, penetrée de la plus vive douleur, & demander pardon à la Communauté, elle qui l'avoit toûjours édifiée par tant de bons exemples; les expreſſions humbles vives & touchantes, dont elle ſe ſervit dans cet Acte d'humiliation, ne furent interrompuës que par les larmes, les ſoûpirs & les ſanglots de toutes les Religieuſes : le lendemain à la communion, elle renouvella ſes vœux, les prononçant ſelon le Formulaire de la Profeſſion, avec une ferveur qui en ranima les ſentimens dans toute la Communauté. nouvelle ſes vœux.

Quelque temps aprés, un jour de la Viſitation, elle fit une cruelle chûte, elle en eut une hanche

demiſe, & ſi rudement, que malgré tous les ſoins que l'on y apporta, on ne put la remettre, ce qui fit que le reſte de ſes jours elle ne marcha plus qu'avec l'aide d'un bâton ; il ſeroit difficile de dire les douleurs que lui a fait ſouffrir ce triſte accident, particulierement pendant les nuits qu'elle étoit contrainte de paſſer entieres dans une même ſituation, ſa grande attention étoit bien moins de ſe ſoulager que de cacher ſes maux à la Communauté qu'elle voyoit touchée de l'état où elle étoit, affectant toûjours un air gracieux & content, & ſe remettant dans tous ſes exercices avec ſa ferveur ordinaire.

Le temps de ſa Superiorité étant fini, on élut la Mere de Peliſſac Superieure, & la Mere de Riants fut nommée Conſeillere & Directrice, quoique toûjours indiſ-

poſée de ſa chûte, dont elle reſſentit les douleurs juſqu'à la mort, on ne laiſſa pas de la remettre dans la Superiorité : cette cinquiéme Superiorité me paroît un temoignage inconteſtable, du rare mérite de la Mere de Riants : car enfin dans une grande Communauté de Filles, toutes arbitres de leur choix, & toutes portées au plus grand bien parmi un grand nombre d'excellents ſujets, auſſi dignes de commander que diſpoſés à obéir, lorſque les ſuffrages ſe réüniſſent toûjours en faveur d'une ſeule, il faut que cette fille ait un mérite éminent ; c'eſt ce qui nous feroit juger de celui de la Mere de Riants quand nous n'en aurions pas une foule d'autres preuves, elle fut toûjours Superieure, autant que les Conſtitutions de l'Ordre pûrent le permettre : elle fut donc élûë pour

Sa cinquiéme Superiorité.

la cinquiéme fois, & ce fut dans cette derniere Superiorité, que ſa vertu conſommée fut éprouvée par des ſouffrances & des contretems, qui en achevant de purifier cette noble victime, avant qu'être offerte au Seigneur, ne ſervirent qu'à relever l'éclat de ſon mérite, toûjours patiente dans les douleurs les plus aiguës, toûjours modeſte, tranquille & bienfaiſante dans les injures les plus ſenſibles.

Un vertueux Religieux qu'elle conſideroit beaucoup, & qui avoit en elle une ſinguliere confiance, l'étant venu voir, après quelques momens de converſation, qui roula ſur la devotion du Sacré Cœur de Jeſus, à laquelle elle étoit dévoüée, il lui parla contre ſon ordinaire, d'une maniere fort ſéche. *On dit Madame que vous donnez trop à l'exterieur dans*

pluſieurs devotions, qui vous font oublier ou negliger les affaires de vôtre Maiſon, & que vous tombez dans l'enfance; elle l'écouta avec une admirable tranquillité, & lui répondit, *Je vous avouë mon Pere, que j'avois prévenu nôtre Communauté de mon incapacité pour empêcher mon élection, l'on ne m'a pas voulu entendre, j'en ſuis fâchée, il ſeroit à ſouhaiter que je perdiſſe l'eſprit d'Adam, pour me revêtir de celuy de* JESUS-CHRIST, *& entrer dans cette enfance ſpirituelle, qu'il demande de nous dans ſon ſaint Evangile*, elle continua la converſation d'une maniere aiſée & tranquille, comme ſi ce que ce bon Religieux lui avoit dit étoit fort obligeant.

Dans pluſieurs autres occaſions on l'entendoit dire, *Je me ſuis tuë, Seigneur, & je n'ay pas même*

voulu dire de bonnes choſes, parce que vous l'avez fait : Une ſurdité d'oreille qu'elle contracta par une trop grande exactitude aux exercices de Communauté, les jours mêmes qu'elle avoit pris des remedes, l'empêchoit quelquefois d'entendre aſſez diſtinctement, ce que lui diſoient les perſonnes du dehors pour y répondre à propos, ce qui donnoit lieu à quelques-unes de croire que ſon eſprit baiſſoit ſous le nombre & le poids des années ; mais on corrigeoit bien-tôt ſon ſentiment, lorſque ſe faiſant repeter d'une voix plus intelligible ce qu'elle n'avoit pas bien oüy, elle s'expliquoit ſur toutes les affaires ou ſpirituelles ou temporelles, avec une facilité & une ouverture d'eſprit ſurprenantes.

Un grand & illuſtre Prélat, en qui la pieté, la modeſtie & tou-

tes les vertus d'intelligence profondément gravées dans ſon cœur, ſemblent avoir pris plaiſir de tracer leurs images ſur tout ſon exterieur ; c'eſt Monſeigneur de Rochebonne Evêque de Carcaſſonne, pour lors Doyen de Meſſieurs les Comtes de Lyon : ce ſaint homme, la gloire du Sacerdoce & le modéle de la perfection, qui rempli du Saint-Eſprit, en ſçait parfaitement diſcerner les dons dans ceux qui en ſont favoriſés, étant venu avec Monſieur le Duc de Charoſt voir la Communauté de l'Anticaille, fut ſi édifié de la converſation qu'il eut avec la Superieure, que rappellant tout ce qu'il ſçavoit déja des vertus de cette excellente Religieuſe, il dit à la Communauté: *Nous verrons de nos jours la Canoniſation de la Mere de Riants.*

Un vertueux & zelé Prêtre de

la Congregation de saint Lazare, s'entretenant avec elle de Dieu & de la fête du Cœur de JESUS, nouvellement instituée ; il fut si édifié de la conversation de cette vertueuse Religieuse, qu'il ne put en la quittant s'empêcher de dire à la Sœur qui l'avoit accompagné, „ Qu'il étoit charmé du bon sens, „ de la memoire, de la péné- „ tration & de la presence d'es- „ prit que cette bonne Mere avoit „ conservé, comme si elle n'eût „ eu que vingt ans, lui ayant cité tous les endroits les plus touchans de l'Ecriture, où JESUS-CHRIST témoigne son amour pour les hommes, elle en faisoit aussi son unique étude, la lisant tous les jours jusqu'à sa derniere maladie, & la lisant par respect toûjours à genoux ou debout.

Le malheur des temps ayant par un triste & fatal évenement, dont

dont l'hiſtoire paroîtra incroyable à nos Neveux, ruiné la plus part des Maiſons Religieuſes; celle de l'Anticaille ne fut pas entierement à l'abri de ce violent orage; pendant la derniere Superiorité de la Mere de Riants, les Billets leur enleverent une partie de leurs rentes, la bonne Mere ne fut pas inſenſible à cette perte, d'autant plus que c'étoit elle qui avoit beaucoup contribué à mettre la Maiſon dans le bon état où elle étoit pour lors; mais ſa ſenſibilité ne lui fit pas oublier un moment la ſoûmiſſion aux ordres du Seigneur; elle regarda ce terrible évenement du même œil, dont elle regardoit tous les autres de quelque nature qu'ils puſſent être, c'eſt-à-dire, dans les ſages diſpoſitions de cette Providence, ſans laquelle rien n'arrive.

Lorſqu'elle vit approcher le ter-

me de ſes ſix années, comprenant bien que ſon grand âge & ſa fin, qu'elle prévoyoit aſſez prochaine, ne lui permettroit plus d'être Superieure, elle en reſſentit une joye que l'on ne peut aſſez expliquer; mais ce qui faiſoit l'objet de ſa conſolation, étoit celui de la profonde douleur de toutes les Religieuſes : il n'en étoit aucune qui ne fût amerement affligée, de ſe voir privée d'une ſi bonne & ſi tendre Mere, elles trouvoient toutes auprés d'elle un refuge aſſuré dans leurs peines & leurs difficultés, elles avoient recours à leur Mere avec une entiere confiance, & leur confiance n'étoit jamais vaine, elle s'intereſſoit non-ſeulement dans ce qui les regardoit perſonnellement, mais encore dans ce qui regardoit leurs familles, quand elle ne pouvoit leur être de quelque ſecours, elle

les recevoit tout au moins avec tant de marques d'affection & des paroles ſi conſolantes, que les plus troublées ſe retiroient en paix.

Le temps de ſa dépoſition ſi deſiré pour elle étant enfin arrivé, Monſeigneur FRANÇOIS PAUL DE NEUFVILLE DE VILLEROY Archevêque de Lyon, qui avoit ſuccedé à Monſeigneur CAMILLE DE NEUFVILLE ſon Oncle, dans l'affection ſinguliere dont il honoroit cette venerable Mere, voulut préſider lui-même aux élections, & voyant que le grand âge de celle que l'on alloit dépoſer, ne permettoit plus aux Religieuſes de l'élire, il jugea à propos de differer ſa dépoſition, prévoyant aſſez combien elle ſeroit douloureuſe à de cheres Filles qui aimoient tendrement leur Mere, ſe faiſant une peine, de celle qu'il ne pou-

voit éviter de leur faire, & cela par un fonds de bonté & par les ſentimens hereditaires de cette veritable grandeur d'ame, qui paroît naturelle dans ſa Maiſon, & qui réüniſſant dans cet illuſtre Prélat toutes les vertus chrétiennes & politiques, le rendent également neceſſaire & à l'Etat & à l'Egliſe, Pontife & Diſpenſateur ſacré des myſtéres les plus ſublimes de ſon Dieu, dépoſitaire fidelle des Ordres les plus ſecrets de ſon Roy, il gouverne le Siége Primatial des Gaules avec une prudence & une droiture qui ont conſervé ſon vaſte Diocéſe, dans une tranquillité chrétienne, au milieu des troubles de la Maiſon d'Iſraël, il conduit les peuples que le Roy a confié à ſon Gouvernement avec une douceur qui leur fait aimer en lui la bonté d'un pere, bien mieux que ſentir l'au-

thorité d'un Commandant, ne laiſſant échaper à ſes bienfaits, que ce qui ne vient pas juſqu'à ſa connoiſſance, rendant ſervice à tous d'une maniere plus ſatisfaiſante encore que le ſervice même, à l'exemple du Dieu dont il eſt le Miniſtre, diſſimulant les fautes des mauvais pour leur donner le loiſir de s'en corriger, ou les corrigeant quand il le faut dans un eſprit de douceur digne d'un Pontife, compatiſſant aux foibleſſes de ſes ſujets, aimant ſur tout les bons, & leur accordant ſa protection.

C'eſt parce qu'il l'accordoit aux Religieuſes de l'Anticaille, qu'il differoit autant qu'il le pouvoit la dépoſition de la Mere de Riants, elle étoit la ſeule affligée de ces délais, parce qu'ils retardoient l'accompliſſement de l'ardent déſir qu'elle avoit d'obéir

aprés avoir si long-temps commandé, & parce qu'ils paroissoient faire quelque infraction aux loix de l'Ordre : dans cette peine elle eut la confiance d'écrire à Monseigneur l'Archevêque, pour lui representer qu'après avoir gouverné six années, elle ne pouvoit plus exercer la charge de Superieure, & que necessairement elle devoit être dépossée, parce que ce delai étoit formellement opposé aux Constitutions, & qu'il pourroit avoir des suites fâcheuses pour l'Ordre ; l'Illustre Prélat qui trouvoit cette bonne Mere d'autant plus digne de gouverner, qu'elle avoit plus d'éloignement pour le gouvernement, lui fit réponse, qu'elle continuât de donner ses soins à la Maison, que la Providence lui avoit confiée, jusqu'à ce qu'il pût seconder ses désirs. Trois mois cependant s'écou-

lerent, ils parurent autant d'années à la bonne Mere ; elle redoubla ſes pourſuites, employant les principaux du Clergé, & les perſonnes que Monſeigneur honore de ſa confiance ; il répondit à toutes les repreſentations que l'on prit la liberté de lui faire. Je ſçai ce que je fais, la loy " eſſentielle des Filles de la Viſitation, c'eſt d'être ſoûmiſes aux " ordres de leurs Prélats. "

La venerable Mere voyant toutes ſes pourſuites inutiles, s'adreſſa à la très-ſainte Vierge, le jour de ſa ſainte Nativité ; elle commença une neuvaine, & ſes vœux furent bien-tôt exaucés : car le dix-ſept du même mois, elle fut enfin dépoſée au grand regret de toutes ſes Religieuſes. Pour s'adoucir l'amertume d'une perte qu'elles jugeoient irreparable, elles réünirent toutes leurs

ſuffrages en faveur de la venerable Mere Marthe Seraphique de Court ; il ne falloit rien moins que le mérite, la ſageſſe, la douceur de cette Mere, reçûë dans la Religion par la Mere de Riants, élevée ſous ſa conduite, & remplie de ſon eſprit, pour remplir le grand vuide que laiſſoit la Mere dépoſée, & éclairer la Maiſon quand cet aſtre lui manqueroit.

La Mere dépoſée qui connoiſſoit mieux que toute autre le mérite de la Mere de Court, prévoyant le bien qu'elle feroit à la Maiſon, eut un contentement indicible de ſon élection, elle l'embraſſa tendrement, en lui diſant, *Je viens preſenter mes reſpects à ma Mere & à ma Fille :* elle l'appelloit ainſi, parce que, comme je l'ai déja dit, elle l'avoit reçûë en Religion avec une de ſes Sœurs cadette, la vocation

de celle-cy paroiſſant chancellante, l'aînée en fut trés-affligée ; elle découvrit ſon affliction à la Superieure, qui étoit pour lors la Mere de Riants, cette Mere dont le juſte diſcernement éclairé des lumieres d'en haut, perçoit ſouvent juſques dans l'avenir le plus obſcur, dit d'un ton ſûr à la Religieuſe affligée ; *Ne vous inquietez point des peines de vôtre chere Sœur, Dieu la veut parmi nous, elle y perſeverera & ſera très-contente* ; l'évenement a verifié la prédiction, cette Religieuſe a été très-fervente, & eſt morte Superieure, de la Maiſon de Bourg-en-Breſſe, à la fin des ſix années de ſa Superiorité.

La Mere de Riants ainſi déchargée du poids de la Superiorité, & revenuë à elle-même, ſe remit avec joye dans ſes premiers exercices de dépendance & d'hu-

miliation, il n'étoit rien de plus édifiant que de voir cette bonne Mere courbée ſous le nombre des années, aprés en avoir paſſé trente dans la Superiorité, s'aſſujettir comme la plus jeune des Novices à demander les plus légeres permiſſions, ſuivre depuis le matin juſqu'au ſoir regulierement tous les exercices, s'y rendre toûjours la premiere, quelque indiſpoſée qu'elle fût, & n'interrompre jamais ſes communions, qui étoient journalieres depuis quarante ans, non pas même les jours où elle étoit obligée de prendre des remedes.

Son grand amour pour l'adorable Sacrement de nos Autels, lui faiſoit paſſer tout le temps qu'elle pouvoit avoir de libre dans le Chœur, qu'elle appelloit *ſon Paradis*. Il l'étoit en effet pour elle, joüiſſant dés cette vie de celui

qui fait la felicité des Saints dans l'autre ; c'eſt là où Dieu continuoit à lui découvrir ſes plus hauts myſtéres, ce qui la tenoit dans une attention ſi reſpectueuſe, que bien loin de ſe diſtraire un ſeul moment, elle paroiſſoit toute abſorbée en Dieu, les jours ſur tout où le Saint Sacrement étoit expoſé à l'adoration des Fidéles les Fêtes & les Dimanches, elle redoubloit ſon aſſiduité toutes les veilles de Noël, elle paſſoit depuis les huit heures du ſoir juſqu'aprés les Meſſes de minuit, dans une profonde contemplation, toûjours à genoux, même dans la derniere année de ſa vie.

Son détachement pour tout ce qui la regardoit étoit ſi grand, qu'ayant perdu un œil, elle ne s'en étoit en aucune maniere apperçûë ; une Religieuſe qui voyoit depuis quelque temps que lorſque

cette bonne Mere liſoit, elle approchoit le livre d'un œil, eut la confiance de lui demander ſi elle voyoit bien de tous les deux, la Mere eſſaya d'en fermer un, & fut très-ſurpriſe de n'y rien voir du tout.

C'eſt dans ce même eſprit de détachement, & par un grand amour pour les ſouffrances, qu'elle ne ſe plaignoit jamais de frequentes Ereſipeles qu'elle avoit à une jambe qui s'ouvroit ſouvent; ſans la pâleur de ſon viſage, on n'eût point connu ce qu'elle ſouffroit, ne ſe relâchant jamais de ſes exercices ordinaires, & ſe tenant comme les autres debout pendant l'Office divin; quelquefois on la prioit de s'aſſeoir, ſa réponſe ordinaire étoit, *Saint Simon Stilite ne ſe tenoit que ſur un pied ſur ſa colonne.*

On étoit dans l'admiration de

voir cette venerable ancienne à l'âge de quatre-vingt ſix années, avec toute la force & la preſence d'eſprit imaginable, traitant de toutes ſortes de ſujets avec tant de netteté & d'une maniere ſi aiſée, que l'on avoit toûjours un nouveau plaiſir de converſer avec elle: cette bonne Mere n'étoit plus Superieure, quoi qu'à la verité Conſeillere, ce qu'elle a toûjours été juſqu'à la fin de ſa vie; mais comme elle ne devoit ſes dignités qu'à ſon mérite, c'étoit ce même mérite bien plus que ſes dignités qui lui procuroit le reſpect de toutes les Religieuſes, il n'en étoit aucune qui n'eût recours à elle, chacune lui declaroit ſes peines avec beaucoup de confiance, elle leur communiquoit ſes lumieres avec beaucoup de cordialité, quoi qu'avec beaucoup de retenuë, par le peu de

cas qu'elle en faiſoit, & il en étoit peu qui ſe retirât ſans être conſolée.

Sa charité n'attendoit pas toûjours que l'on vint lui faire une ouverture de cœur, induſtrieuſe à procurer le ſoulagement de ſes Sœurs, elle penetroit ſouvent juſques dans leur interieur : une Religieuſe entre autres a declaré, qu'étant allé un jour devant le ſaint Sacrement, elle y trouva la Mere de Riants, c'étoit là le lieu où l'on étoit preſque toûjours ſûr de la trouver ; la Religieuſe ſe mit à genoux derriere la Mere dans une diſtance aſſez éloignée, pour ſe flatter de n'en être pas apperçûë, elle fut ſurpriſe de s'entendre appeller par la Mere, plus ſurpriſe encore lorſqu'elle lui dit d'un ton fort raſſuré, *Ma Sœur vous avez quelque choſe* ; la Religieuſe embarraſſée par cette demande parut

indeterminée ſur ce qu'elle répondroit : mais la Mere ſans attendre ſa réponſe, lui mit entre les mains un Pſeaume de David, où la Religieuſe affligée trouva diſtinctement & le ſujet de ſa peine, & le motif de ſa conſolation.

Le dixiéme de Septembre, veille de ſa derniere maladie, elle continua ſes exercices comme à l'ordinaire, quoique fort abbatuë, elle paſſa preſque toute la journée devant le ſaint Sacrement, où elle dit le Roſaire, ce qu'elle faiſoit tous les jours depuis très-long-temps ; le Lundy au ſoir elle fut demandée au Parloir par Monſieur l'Abbé Navarre, Grand Vicaire & Superieur des Religieuſes, il honoroit beaucoup cette venerable Mere, & elle avoit une ſinguliere confiance en lui, non ſeulement parce qu'il étoit ſon

Superieur, mais parce qu'elle le connoiſſoit très-digne de l'être par une prudence conſommée, par un conſeil des plus éclairés & des plus ſages, & par toutes les rares qualités qui font la felicité des Religieuſes qui dépendent de lui ; la Mere de Riants profita de cette occaſion pour lui parler de ſes écrits, & le prier de les voir ; ſoumettant entierement à ſon jugement par un eſprit d'obéïſſance, ce qu'elle n'avoit écrit que dans le même eſprit, & qu'elle auroit ſouhaité pouvoir brûler pour contenter ſon humilité ; Monſieur le Superieur lui ayant promis la ſatisfaction à ſon retour d'un petit voyaye, qu'il étoit indiſpenſablement obligé de faire, la Mere qui ne ſouhaitoit que la deſtruction de ce corps mortel, pour être plus intimement unie à JESUS-CHRIST, lui répondit

conformément à ſes déſirs, *Dieu pourroit bien avoir diſpoſé de moy avant vôtre arrivée.*

Sa derniere maladie.

L'évenement fut tel qu'elle l'avoit prévû, le Seigneur ſe ſouvenant de ſa miſericorde, ſe rendit favorable aux déſirs de cette ſainte Iſraëlite, & ne tarda pas de l'attirer à lui ; au ſortir du Parloir, elle fut ſurpriſe par une hémorragie extraordinaire, & un violent mal de tête, cette perte conſiderable de ſang qui affoiblit beaucoup ſon corps, n'abatit en aucune maniere ſon courage ; le lendemain elle ne manqua pas de ſe rendre à l'Oraiſon, elle entendit deux Meſſes, à l'une deſquelles elle communia, s'étant tenuë tout ce temps-là à genoux avec une fermeté & une conſtance auſſi grande, que ſi elle eût été dans la meilleure ſanté.

Son zele qui ſurpaſſoit ſes for-

ces ne les pût ſoûtenir plus long-temps, on s'apperçût en ſortant du Chœur qu'elle étoit dans un grand accablement, on la conduiſit à ſa chambre pour l'obliger à prendre quelque repos, on fit auſſi-tôt avertir le Medecin, il lui trouva une fiévre aſſez ardente, laquelle s'étant renduë continuë, donna tout lieu de craindre pour une vie ſi précieuſe, dans un âge ſi avancé; tous les ſecours de la medecine furent employés pour retirer cette bien-aimée Mere du danger où elle ſe trouvoit, & garantir la Communauté de la perte dont elle étoit menacée; tous ces ſecours furent inutiles, mais ſa maladie ne le fut pour l'édification de la Communauté.

La pieté de la malade paroiſſoit augmenter, à meſure que ſes forces diminuoient; ſes actions,

ſes paroles, ſa ferveur, tout ſembloit être de la plus zelée Novice, bien mieux que d'une malade âgée & languiſſante. Pendant quinze jours que dura ſa maladie, elle n'en fut que trois ſans communier, l'ayant preſque toûjours fait au Chœur où elle ſe faiſoit conduire pour entendre la ſainte Meſſe : la veille même de ſa mort, elle étoit dans la reſolution de ne point interrompre ce pieux exercice, ayant pour cet effet demeuré toute la nuit ſans rien prendre, ce qu'elle n'avoit pû executer ſans ſouffrir beaucoup & ſe faire une grande violence, la Superieure voulant moderer l'ardeur de ſon zele, l'obligea à reſter dans ſa chambre, où elle permit qu'on lui apportât la ſainte Communion, pour ne pas la priver de ce qu'elle ſouhaitoit le plus ardemment dans ce monde.

La malade ayant voulu malgré ſon épuiſement ſe lever, par le profond reſpect qu'elle avoit pour le très-ſaint Sacrement, elle le reçût avec une ardeur & une devotion qui édifia tous les aſſiſtans; on remarqua ſur ſon viſage un air de majeſté & de ſainteté, qui étoit comme un heureux préſage du bonheur, dont alloient être couronnées tant d'éminentes vertus; elle parut toute la journée, penetrée de reconnoiſſance pour la grace que le Seigneur lui avoit fait, ne le perdant jamais un ſeul moment de vûë, le Médecin lui ayant repreſenté que cette grande application empêcheroit le rétabliſſement de ſa ſanté, elle lui dit en confiance qu'elle auroit beaucoup plus de peine à s'en diſtraire, ne comprenant pas comment on pouvoit dans la journée s'occuper d'une penſée inutile; pleine de con-

fiance en la miſericorde de Dieu, ne ſe raſſurant que ſur les mérites de ſon Sauveur, & nullement ſur ceux d'une longue vie, paſſée dans l'exercice de la vertu & de la pénitence, elle fit d'agreables reproches au Médecin ; " Que ſouvent il l'avoit retiré des portes " du Paradis, mais que pour le " coup il n'y réüſſiroit pas ; elle " lui parla ſi énergiquement du bonheur de l'autre vie, que le Medecin édifié ne pût s'empêcher de dire, " Depuis plus de quarante ans que je ſers les Re- " ligieuſes, je n'en ai jamais trou- " vé qui m'ayent fait de pareilles " plaintes.

La nuit qui fut la derniere pour elle, on l'entendit repeter ſans ceſſe, *Qui êtes-vous Seigneur, & qui ſuis-je.* Une Religieuſe l'étant allé voir de grand matin, elle ne s'oublia point, quoique

preſque agoniſante, de l'exactitude qu'elle avoit toûjours eu pour le ſilence, ſe contentant de la ſaluer fort gracieuſement, ſans lui dire une ſeule parole : aprés Prime comme l'on s'informoit de ſa ſanté, elle répondit avec un air de joye & de ſatisfaction : *J'ay pris mon repos en Dieu, en reflechiſſant ſur ſa grandeur & ſur ma baſſeſſe :* elle ſe leva & reçût toutes les Religieuſes qui la vinrent voir avec de grands témoignages de bonté & de tendreſſe, parlant à chacune de ce qu'elle croyoit pouvoir leur faire quelque plaiſir ; cependant pour ſe recüeillir en attendant ce moment redoutable, que tous les hommes voient approcher avec frayeur, & après lequel elle ſoûpiroit avec toute la confiance, que peut avoir une ame juſte ; elle pria qu'on lui dît des Cantiques ſpirituels, de-

mandant ſur tout ceux qui excitent le plus à la contrition, à l'amour de Dieu, & au déſir de la vie éternelle, y ayant toûjours penſé, & y penſant pour lors d'autant plus ſérieuſement, qu'elle s'en voyoit moins éloignée, ſentant approcher ſa derniere heure.

Sur le midy une Religieuſe lui ayant dit ces paroles du Prophéte, qui étoit une de ſes aſpirations les plus ordinaires, *Qu'y a-t-il pour moy dans le Ciel, & que deſireray-je ſur la terre.* Pſ. 72. Cette ſainte mourante ramaſſant toutes ſes forces, joignit les mains, & regardant amoureuſement le Crucifix, répondit d'une voix ſi forte, qu'elle ſurprit toute la Compagnie, *ſinon vous, ô mon Dieu, qui êtes l'unique objet de mon amour & mon eſperance pour l'éternité:* la même Religieuſe lui ayant dit, *toute la Sainte Trinité*

eſt dans vôtre cœur : j'eſpere, repliqua-t-elle, *avoir bien-tôt le bonheur de la voir telle qu'elle eſt.* Une autre Religieuſe ſe recommandant à ſes prieres, auſquelles elle lui dit qu'elle avoit une grande confiance, la malade lui répondit, *il n'en faut avoir qu'aux ſacrés mérites de* JESUS-CHRIST, c'eſt tout nôtre tréſor & nôtre ſeul appuy.

Une heure avant ſa mort, elle reçût une Lettre d'une Religieuſe d'une autre Maiſon que la ſienne, qui la conſultoit ſur ſes diſpoſitions interieures ; la bonne Mere jugeant par le contenu dans la lettre, que la Religieuſe avoit beſoin de quelque conſolation, donnant moins d'attention aux avertiſſemens ſecrets de la mort qui la preſſoit, qu'à la neceſſité de ſa Sœur, elle dicta une réponſe avec tant de preſence d'eſprit & une onction

onction ſi grande, que celle qui écrivoit, ne pouvant aſſez admirer l'éfuſion du Saint-Eſprit, crut que c'étoit lui-même qui parloit; la pieté de la venerable Mere ne la toucha pas moins que les paroles édifiantes qui ſortoient de ſa bouche; car dans les courts intervalles qu'elle mettoit à écrire ce qui lui étoit dicté; elle s'appercevoit que la malade levoit les yeux au Ciel, faiſoit le ſigne de la croix, ſe frappoit la poitrine, & ne reſtoit pas un moment, ſans donner des marques d'une ferveur qui ſe ſoûtenoit toûjours la même, malgré toutes les langueurs d'une nature défaillante.

Un demi quart d'heure avant qu'expirer, les Religieuſes lui ayant dit, *Vous avez toûjours eu ma Mere, une grande confiance au ſacré Cœur de Jeſus, nous ne doutons point que vous ne l'invoquiez*

à preſent. Il eſt, répondit-elle, *toute nôtre force & mon unique eſperance*; elle prononça ſans ceſſe cet auguſte nom, & ne diſcontinua point juſqu'à ſon dernier ſoûpir, pour gagner l'Indulgence accordée à l'Article de la mort, la regardant comme un moyen pour être preſenté devant Dieu avec plus de pureté, & s'unir plus promptement à lui.

Sa mort. Enfin le moment qu'elle déſiroit fortement étant arrivé, élevant tout-à coup la voix, elle demanda l'Extrême-Onction, que l'on n'eut pas le loiſir de lui adminiſtrer, le confeſſeur s'étant trouvé abſent, n'y ayant aucune apparence qu'elle dût expirer ſi-tôt, la Communauté lui fit les prieres de la recommandation de l'ame; à peine furent-elles finies, que cette heureuſe predeſtinée levant les yeux au Ciel, remit

ſon eſprit entre les mains de ſon divin Epoux, qu'elle avoit toûjours aimé & ſervi avec ferveur ; elle mourut ſans aucune marque de violence ou de douleur, à peu prés comme un fruit qui arrive à ſa maturité, tombe par ſon propre poids, ſans que l'orage ou une main étrangere, le détache de l'arbre qui le portoit.

Ce fut le vingt-cinquiéme Septembre de l'année mil ſept cens vingt-quatre, ſur les deux heures après midy que mourut cette excellente Religieuſe, âgée de quatre-vingt cinq ans & ſix mois ; c'étoit à un même jour que bien d'années auparavant elle avoit fait à Dieu la confirmation de ſon vœu particulier ; ce fut dans ce même jour qu'elle alla en recevoir la récompenſe, chargée de mérites & d'années, dont elle en avoit paſſé ſoixante-neuf dans la

Religion ; elle consomma glorieusement sa course, après avoir gardé à son Dieu une fidelité, qui ne permet pas de douter qu'il ne lui ait donné la couronne de Justice, que nous sommes en droit fondés sur sa parole, d'attendre de sa misericorde, lorsque nous avons été fidelles à nos devoirs, & aux graces qu'il nous donne.

Pourroit-on bien dire quelle fut la douleur des Religieuses, à la perte d'une Mere si tendrement aimée & si digne de l'être ; la plus grande partie de la Ville de Lyon la partagea avec elle : on venoit de toutes parts dans les Parloirs pleurer la perte d'une telle consolatrice, les enfans par la bouche desquels le Seigneur prend souvent plaisir de reveler sa gloire, alloient criants par les ruës, *la Sainte de l'Anticaille est*

morte : la Maiſon fut inveſtie par une foule de perſonnes qui accouroient, pour demander quelque choſe qui eût été à l'uſage de la défunte ; ſur quoy on ne pouvoit les ſatisfaire, parce que n'ayant rien poſſedé pendant ſa vie, il eſt facile de comprendre qu'on ne lui trouva rien aprés ſa mort ; il fallut pour contenter le peuple, qui s'il en eût été l'arbitre, eût ſur l'heure même canoniſé cette venerable Mere ; il fallut dis-je faire toucher à ſon corps quantité de Chapelets, ce que l'on fit après en avoir obtenu la permiſſion des Superieurs.

Ainſi finit ſa vie pour en commencer une qui ne finira jamais, cette ſainte & glorieuſe ſervante de Dieu & épouſe de JESUS-CHRIST, elle en reçût des graces extraordinaires, dont les

écrits qu'elle fit par obéïſſance, feront foy à perpetuité, & ſur leſquelles par diſcretion nous nous ſommes retranchés à un reſpectueux ſilence; quelques-unes pourtant furent verifiées après ſa mort. Un des Confeſſeurs de la Communauté ayant dit à une Religieuſe, de ne pas manquer à viſiter la poitrine de la Mere de Riants, lorſqu'elle ſeroit morte, la Religieuſe eut la curioſité de faire ce qui lui avoit été conſeillé, & elle vit avec étonnement ſur la poitrine de la défunte, une graveure qui formoit un triangle, dans lequel il y avoit une lance qui alloit de la droite à la gauche, & qui atteignoit directement ſous le cœur; au bout de la lance une petite croix, que l'on ſentoit ſous le doigt, & que l'on voyoit diſtinctement : toute la Communauté appellée par cette Reli-

gieuſe, a été & eſt encore un fidelle & irreprochable témoin de cette merveille qui fut accordée à la bien-heureuſe Mere en deux differentes occaſions ; l'une, la veille de la fête de ſaint Michel, & l'autre le jour conſacré à la memoire de ſaint Simon & de ſaint Jude : cette faveur ainſi verifiée, nous eſt une preuve convaincante que toutes celles que raconte cette bienheureuſe Mere, ont été des realités & non point des ſimples effets de l'imagination.

Combien ſon humilité nous en a-t-elle dérobé, ayant ceſſé d'écrire depuis trente-ans qu'elle n'a plus eu de Directeurs qui le lui ayent ordonné, elle ne communiquoit plus de ſon interieur qu'aux Confeſſeurs de la Communauté & à ſes Superieurs ; celle d'aujourd'huy très-habile dans

le diſcernement des eſprits, dit que lorſque cette bonne Mere lui parloit en particulier, elle la voyoit devenir toute enflammée comme un Seraphin, l'aſſurant qu'elle ne vouloit plus vivre que pour Dieu, qu'elle étoit ſur la terre, comme ſi elle n'y étoit point, ne ſe regardant dans ce monde que comme dans un triſte exil; *Le Seigneur*, diſoit-elle, *me fait cette grace, que je ne tiens à rien, & que je ne deſire plus que d'être conſumée de ſon pur amour*: quand cette ſage Superieure vouloit lui procurer quelque ſoulagement, *ma Mere*, lui diſoit-elle, *faiſons tout le bien que nous pouvons, Dieu eſt un bon maître qui récompenſe ſelon les œuvres que l'on fait pour lui.*

Précis de ſes vertus.

Sans repeter icy ce que dans le cours de ſon hiſtoire, j'ay dit de ſes vertus, il eſt à propos pour

l'édification du public, d'en rappeller en finiſſant quelques-unes des principales ; ſa vie n'avoit rien à l'exterieur que d'uniforme avec toute la Communauté, à la ſainte Communion prés, qu'elle faiſoit tous les jours, & qu'elle ne faiſoit, quelque attrait qu'elle y eût, que parce que l'on la lui avoit ordonné, elle regardoit toute ſingularité, comme très-oppoſée à l'eſprit de Communauté ; elle ſe bornoit à la pratique exacte des Regles & des Conſtitutions, & ne vouloit, quoiqu'elle fût toute abſorbée en Dieu & toute occupée de la priere, en établir de nouvelles parmi ſes Religieuſes, ayant été toûjours ennemie declarée de tout ce qui étoit nouveauté.

Sa foy étoit animée par les œuvres, & ſes œuvres ne furent pas ſans récompenſe dés ce monde Sa foy.

même, en attendant celle qui lui étoit reſervée dans l'autre ; j'ay dit quel étoit ſon amour pour l'adorable Sacrement de nos Autels, il lui fit entreprendre comme à Salomon, de bâtir un tabernacle au Seigneur : je n'oſerois dire quelle faveur elle reçût dans la benediction de cet auguſte tabernable, mais je ne croiray pas exagerer en diſant qu'elle fut la même que reçût le plus ſage des Rois, *impleverat gloria Domini, domum Domini*, je n'avance que ce que j'ai lû dans ſes écrits, & ce qui s'eſt paſſé en preſence de la Communauté, ce fut là une éclatante récompenſe de ſa grande foy ; pour l'animer dans les cœurs & de ſes Religieuſes & du public, elle procura à la Maiſon de l'Anticaille quantité de Fondations ; une grande Meſſe le jour de ſaint François de Sales, Veſ-

3. *Reg.* c. 8.

pres la veille & le jour chantées par Meſſieurs du Chapitre de l'Egliſe Collegiale de ſaint Juſt, la grande Meſſe le jour de ſaint Pothin, & Veſpres la veille & le jour; la grande Meſſe le jour du Sacré Cœur de JESUS, & les ſecondes Veſpres, la grande Meſſe le jour de la Viſitation.

Son eſperance ſans aucune préſomption étoit toute en Dieu, & avoit ſon origine dans le Sacré Cœur de JESUS, ne s'appuyant que ſur les mérites qu'il nous a acquis au prix de ſon ſang & de ſa vie. Son eſperance.

Son amour étoit des plus ardens, ne vivant & ne reſpirant que pour Dieu, le preferant à tout, n'enviſageant que lui dans toutes ſes actions, & ne ſortant jamais de ſa divine preſence. Son amour.

Le feu de cet amour divin étoit excité par une méditation conti- Son Oraiſon.

nuelle, ni occupations exterieures, ni langueurs ni maladies, rien ne pouvoit l'en distraire, ayant eu pendant quelques jours un mal de tête si violent, qu'elle crût en perdre l'esprit; elle avoüa ingénument à une Religieuse, que toute sa peine en ce cas là étoit de ce qu'elle n'auroit plus été en état de s'appliquer à la méditation des verités éternelles, & comme pendant tout le tems que lui dura sa douleur de tête, elle ne laissa pas de faire oraison aux heures ordinaires, la même Religieuse lui ayant demandé comment elle avoit pû faire; *Pour profiter de l'Oraison*, lui répondit-elle, *on a bien plus besoin du cœur que de la tête.*

Son recüeillement. Quoiqu'obligée d'aller souvent au Parloir, pour contenter ceux qui avoient confiance en elle, la conversation la dissipoit si peu, qu'aussi

modeſte & auſſi recüeillie que ſi elle eût été à l'Oraiſon, elle parut ſouvent embarraſſée en ſortant du Parloir, ne pouvant dire comment étoient faites, les perſonnes même du ſexe, avec qui elle avoit conferé ; contrainte d'interrompre ſouvent ſa ſolitude, pour fournir aux occupations de ſes charges, elle la portoit toûjours dans le cœur, & quand elle ſe vit dépoſée pour la derniere fois de la Superiorité, elle ne pût taire ſon contentement interieur : *Quel bonheur*, diſoit-elle, *d'avoir la retraite & la ſouffrance, en attendant que le Seigneur rompe nos liens, & nous mette dans l'heureuſe liberté de ſes enfans.*

Son humilité étoit à l'épreuve des reproches & des loüanges, paroiſſant inſenſible quand on lui faiſoit une injure, ou qu'on lui diſoit quelque choſe de déſavanta- Son humilité.

geux, & détournant adroitement le diſcours quand il pouvoit tourner à ſon avantage, ſemblable à un petit enfant, ni elle ne haïſſoit le mépris, ni elle n'aimoit la diſtinction, les connoiſſances, les lumieres, la ſcience dont Dieu l'avoit favoriſé, n'étant fondées que ſur la Charité qui édifie, ne lui enflerent jamais le cœur ; il étoit d'autant plus admirable, qu'il eſt moins ordinaire, de voir en elle une ingenuë ſimplicité avec une grande ſuperiorité d'eſprit.

Son obéïſſance.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'une humilité ſi profonde fût ſuivie de l'obeïſſance qui en eſt inſéparable, la ſienne étoit des plus parfaites, n'ayant de volonté que celle de ſes Superieurs, prévenant leurs intentions, ne faiſant pas la moindre choſe ſans permiſſion, ayant une déference & une ſoûmiſſion très-reſpectueuſe pour

tous ſes Confeſſeurs. Une Religieuſe lui ayant dit un jour qu'elle la trouvoit fort à plaindre d'être obligée d'obéïr à un jeune Confeſſeur, elle lui répondit, *Que le Seigneur n'avoit aucun égard à l'âge des Prêtres, & qu'ils étoient tous les Miniſtres du Dieu vivant.*

Sa pureté étoit Angelique, jamais dans tout le cours de ſa vie on ne lui entendit dire la moindre parole qui pût tant ſoit peu alterer cette vertu auſſi délicate que précieuſe, veillant & priant ſans interruption, pour ne donner aucune avenuë à la tentation; elle aſſujettiſſoit tous ſes ſens interieurs & exterieurs, par une mortification continuelle, ſouffrant les incommodités des ſaiſons, je ne dis pas ſeulement ſans ſe plaindre, mais ſans rechercher aucun ſoulagement, à Sa pureté.

moins qu'elle n'y fût obligée par l'obéïſſance.

Sa pauvreté. Son amour pour la pauvreté la dépoüilla de toutes choſes, ayant une ſainte horreur pour toute proprieté, vivant dans un détachement parfait de tout ce qui pouvoit être à ſon uſage, & ne ſe reſervant que ce qui lui étoit abſolument & indiſpenſablement neceſſaire.

Sa charité. Sa charité étoit conſtante & univerſelle, ce ſeroit peu de dire que jamais on ne l'entendit prononcer la moindre parole, contraire à cette excellente vertu; elle aimoit mieux quelquefois qu'on la crût coupable que de ſe juſtifier aux dépens de ceux qui l'étoient, ſon cœur compatiſſant la portoit à entrer dans toutes les peines de ſes ſœurs, & pour le ſpirituel & pour le temporel; combien de Religieuſes qui par ſes

conſeils & par ſes prieres ont été délivrées des peines d'eſprit qu'elles ſouffroient, & ſoûtenuës dans differentes tentations ; mais combien encore qui ont été ſoulagées aprés leur mort. Elle avoit une devotion ſinguliere pour les ames detenuës dans le Purgatoire, elle adreſſoit de ferventes prieres à Dieu, pour leur obtenir le repos; elle fut ſouvent exaucée, & eut quelquefois la conſolation de voir ces ames bien-heureuſes là preceder dans un ſéjour aprés lequel elle ſoûpiroit ſans ceſſe.

On peut dire que ſa charité n'a point fini avec ſa vie, une Religieuſe en a reſſenti les effets aprés ſa mort : cette Religieuſe d'une ſanté ſi foible & languiſſante, que depuis neuf années elle n'avoit pû ſoûtenir le maigre, ni ſuivre les exercices de la Communauté avec l'aſſiduité que ſa pieté lui faiſoit

desirer, eut recours à la Mere de Riants, l'avant-veille de sa mort elle lui declara sa peine, lui disant qu'elle la prioit de se souvenir d'elle auprès du Seigneur; la Mere lui répondit „ Qu'elle espe-„ roit d'être bien-tôt délivrée de „ cette vie, & qu'une demande „ si raisonnable l'engageroit à „ prier le Seigneur, si elle étoit „ assez heureuse pour trouver „ grace devant lui; l'effet a suivi la promesse, cette Religieuse a observé le suivant Carême avec une exactitude entiere, sans en être incommodée, & continuë ses exercices avec beaucoup de regularité.

Une Dame de consideration qui connoissoit particulierement la Mere de Riants, & qui avoit pour elle les sentimens que n'ont pû lui refuser tous ceux qui ont eu le bonheur de la connoître,

étant cruellement tourmentée par une colique nefretique, dont elle avoit de frequentes attaques, qui la reduiſoient aux dernieres extrêmités, fut inſpirée d'avoir recours à la Mere de Riants, elle promit à Dieu de faire celebrer la ſainte Meſſe pendant neuf jours dans l'Egliſe de l'Anticaille, pour obtenir ſa délivrance par l'interceſſion de cette bienheureuſe Mere, ſuppoſé qu'elle fût dans le Ciel, comme elle le croyoit; à peine eut-elle fait la promeſſe, qu'elle commença un peu à reſpirer, les neuf Meſſes furent celebrées, chaque jour procuroit un nouveau ſoulagement à la malade; enfin la neuvaine accomplie, elle fut ſi bien guerie, que depuis ce tems-là elle n'a eu aucun reſſentiment d'un mal qui lui étoit aſſez ordinaire; cette Dame digne de foy pour ſa ver-

tu, me l'a certifié ainſi, & s'eſt offerte d'en donner une atteſtation, ſignée par tous ceux qui ont été les témoins de cette gueriſon.

La même diſcretion qui nous a fait taire ſes extaſes, ſes revelations, & bien d'évenemens de ſa vie qui ſont miraculeux, nous en fait paſſer ſous ſilence qui ne le ſont pas moins après ſa mort : je proteſte que le peu que j'ai dit dans l'hiſtoire de cette vie, n'eſt écrit que ſur des memoires très-fidelles, & qu'il n'y a rien du mien, n'ayant eu d'autre vûë dans cet Ouvrage que la gloire de Dieu & l'utilité du public, & particulierement des perſonnes Religieuſes. Veüille bien le Seigneur nous inſpirer un ardent déſir de nous unir intimement à lui, en liſant les vertus d'une Sainte, qui le cher-

cha dans la ſimplicité de ſon cœur, qui eut le bonheur de le trouver, & de ne jamais l'abandonner aprés l'avoir trouvé.

Inveni quem diligit anima mea, tenui eum nec dimittam.
Cantic. *c.* 3.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, , Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Nôtre bien amé PIERRE VALFRAY, nôtre Imprimeur ordinaire & Libraire à Lyon, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuſcrit qui a pour titre, *La Vie de la Venerable Mere Suſanne-Marie de Riants de Villerey, Religieuſe de l'Ordre de la Viſitation de la Maiſon de l'Anticaille de Lyon*, qu'il ſouhaiteroit imprimer ou faire imprimer, & donner au public, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de rivilege ſur ce neceſſaires ; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feüille imprimée cy-attachee pour modelle ſous le Contre-ſcel des Preſentes. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre cy-deſſus ſpecifié en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparément ; & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caractere conformes à ladite feüille imprimée & attachée pour modelle ſous le Contre-ſcel deſdites Preſentes ; & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume pendant le temps de cinq an-

nées consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes ; Faisons deffenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance ; comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque pretexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil sept cens vingt-cinq, & qu'avant que de l'exposer en vente le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Aprobation y aura été donnée és mains de nôtre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en soit ensuite remis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique,

un dans celle de nôtre Château du Louvre,& un dans celle de nôtredit cher Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr Fleuriau d'Armenonville Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses Ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement; Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers-Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires sans autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-huitiéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cens vingt-cinq, & de nôtre Regne le dixiéme. Par le Roy en son Conseil. DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 267. *fol.* 217. *conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celuy du* 28. *Février* 1723. *A Paris le neuf Aoust mil sept cens vingt-cinq.* BRUNET, *Syndic.*

Rf. 158. Navarre/

9318920
12 OC 2021

H5832

c/p JH
rr BQ
ϕ